

Contrat territorial

Bassins versants du

Litroux et du Jauron

Diagnostic masse d'eau
et programme 2023-2028



Sommaire

FRGR0267 - Le Litroux depuis Moissat jusqu'à la confluence avec l'Allier.....	1
FRGR1487 - Le Guizoux et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec le Litroux.....	4
FRGR1499- Le Litroux et ses affluents depuis la source jusqu'à Moissat.....	7
FRGR0265 - Le Jauron depuis Espirat jusqu'à la confluence avec l'Allier.....	11
FRGR1497- L'Angaud et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec le Jauron.	13
FRGR1498 - Le Jauron et ses affluents depuis la source jusqu'à Espirat.....	16
Fiches Objectif - Enjeux 1 : Concilier agriculture et amélioration des milieux aquatiques (Volet Agricole)	19
AGRI1_Limiter les transferts	
AGRI2_Réduire l'utilisation des produits phytosanitaires	
AGRI3_Réduire la fertilisation azotée	
AGRI4_Développer des actions en faveur de la qualité de l'eau	
Fiches Objectif - Enjeux 2 : Réduire les sources de pollution des milieux aquatiques et améliorer la qualité de l'eau pour les usages et la biodiversité (Volet Qualité).....	39
QUAL1_Réduire les pollutions d'origine domestique	
QUAL2_Amélioration des pratiques polluantes	
QUAL3_Suivre l'évolution de la pollution des eaux	
Fiches Objectif - Enjeux 3 : Retrouver un fonctionnement naturel des milieux aquatiques (Volet Milieux aquatiques).....	56
MILX1_Restauration de la morphologie	
MILX2_Restauration, création et maintien de la ripisylve	
MILX3_Restauration de la continuité écologique	
MILX4_Lutter contre l'érosion de la biodiversité	
MILX5_Restauration et sauvegarde des zones humides	

Fiches Objectif - Enjeux 4 : Adapter le territoire à la baisse des précipitations ainsi qu'aux épisodes exceptionnels (Volet Hydrologie)..... 86

HYD1_Améliorer la connaissance de l'hydrologie des cours d'eau

HYD2_Éviter la captation des pluies estivales par les plans d'eau

HYD3_Réduire les prélèvements d'eau pour l'agriculture

HYD4_Rendre les cours d'eau prioritaires à l'étiage

HYD5_Diminuer la tension sur le réseau AEP

HYD6_Alerter sur les enjeux quantitatifs

HYD7_Prévention du risque inondation

Fiches Objectif - Enjeux 5 : Animer, et sensibiliser le territoire aux enjeux de l'amélioration de la qualité des milieux aquatiques (Volet : Animation, communication et suivi).....124

ANIM1_Faire évoluer les perceptions et la sensibilité environnementale

ANIM2_Accompagner les propriétaires et ou exploitants riverains

ANIM3_Suivi administratif, technique et financier

ANIM4_Évaluation du contrat

Tableau de Programmation financière des actions..... 144

Tableau des indicateurs de réalisation.....150

FRGR0267 - Le Litroux depuis Moissat jusqu'à la confluence avec l'Allier

Présentation

Masse d'eau exclusivement présente en plaine agricole, s'étalant de Reignat à Culhat. Partie aval du bassin versant du Litroux, son exutoire se trouve en rive droite de la rivière Allier. Cours d'eau fortement modifiés avec une morphologie rectiligne. Plusieurs obstacles à l'écoulement bloquant la continuité écologique. Ripisylve en rideau et berges peu entretenues. Faible débit en eau dans les affluents.

Information sur la masse d'eau

Surface du bassin versant : 62 km²

Linéaire de cours d'eau : 39,75 km

Altitude min/maxi : 290/320 mNGF

Catégorie piscicole : Nul

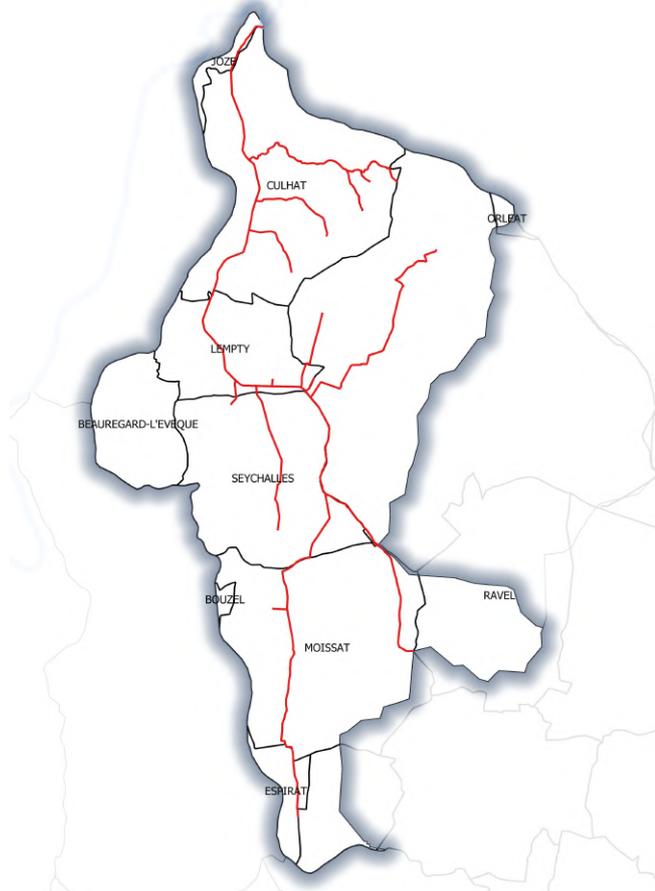
Débit moyen / QMNA5 : 619 l/s ; 52 l/s

Classement - continuité écologique : pression forte

Etat des lieux

Etat écologique de la masse d'eau

Etat 2013 AELB 2015	Etat 2017 AELB 2019	Etat 2019 AELB 2021	Objectif SDAGE 2022 - 2027	...
------------------------	------------------------	------------------------	-------------------------------	-----



Paramètres déclassants :

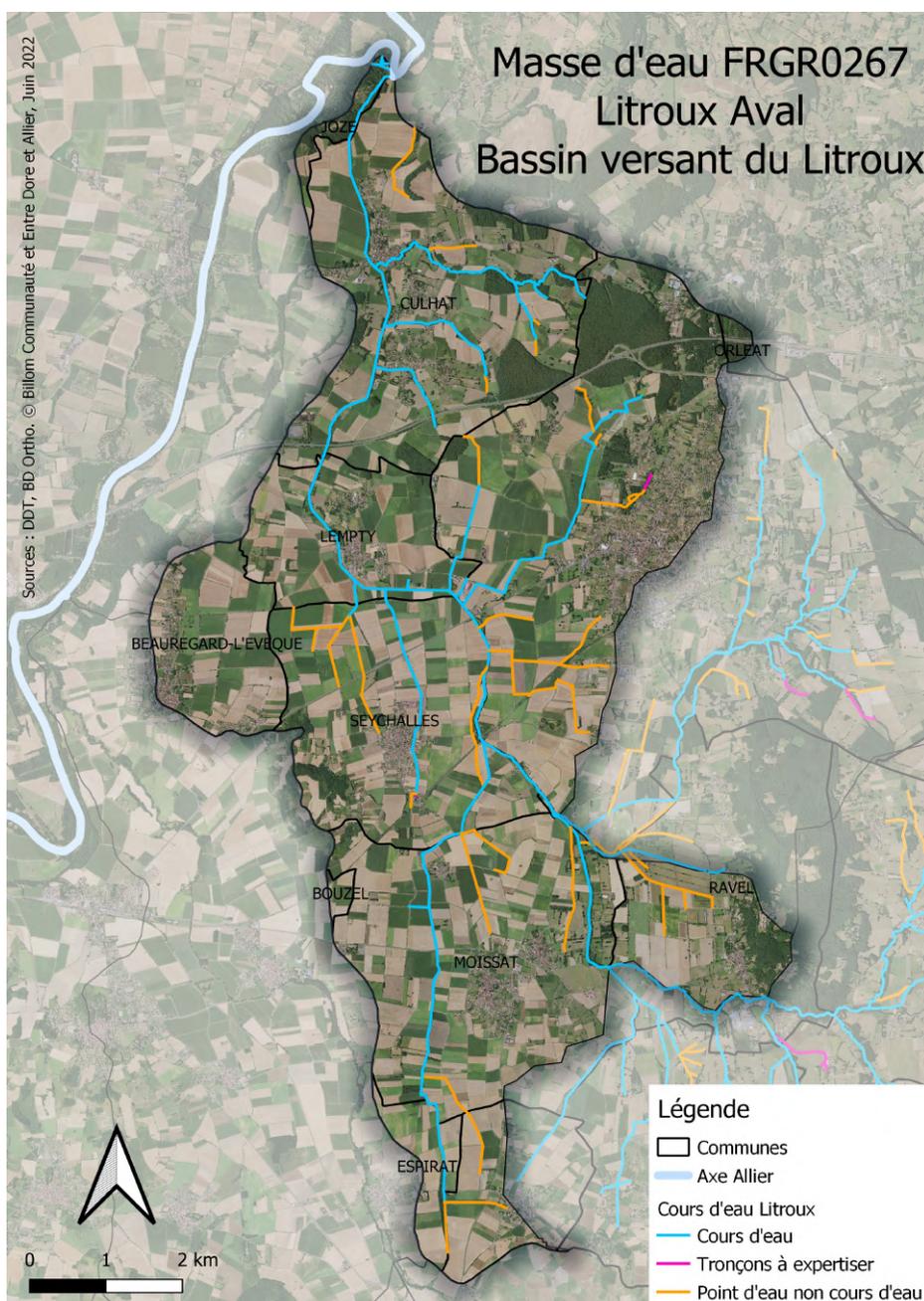
Etat biologique :
Invertébrés (I2M2 : 0,1617)

Etat physico-chimique :
Nutriments (Po4 : 2,2)

Etat par thématique



- **Agricole :**
11 abreuvoirs
- **Espèces invasives :**
13 spots
- **Rejets :**
2 STEP + 1 EU
- **Continuité écologique :**
9 seuils dont 3 sup à 1m
- **Zones humides :**
0
- **Quantité :** Pas d'asec mais de forte disparités mensuelles
- **Etat des berges et du lit :**
Lit fortement enfoncé
- **Ripisylve :**
En rideau et pas d'entretien
- **Arbres en travers :**
37
- **Embâcles :**
50
- **Mobilité :**
Impossible suite au remembrement



Besoin de travaux

- Aménagement d'abreuvoirs
- Aménagement des seuils supérieurs à 1m
- Lutte contre les espèces invasives
- Entretien du cours d'eau
 - enlèvement d'embacles
 - enlèvement d'arbres en travers
 - enlèvement d'arbres morts présents en berge
 - enlèvement des déchets
- Renaturation des berges et remobilisation (reméandrage)
- Densification des ripisylves présentes au bord des cours d'eau
- Stopper les rejets d'eaux d'usées

Enjeux stratégiques et objectifs

L'ensemble des enjeux de la stratégie territoriale est présent sur cette masse d'eau :

1 : Concilier agriculture et amélioration des milieux aquatiques (Agricole)

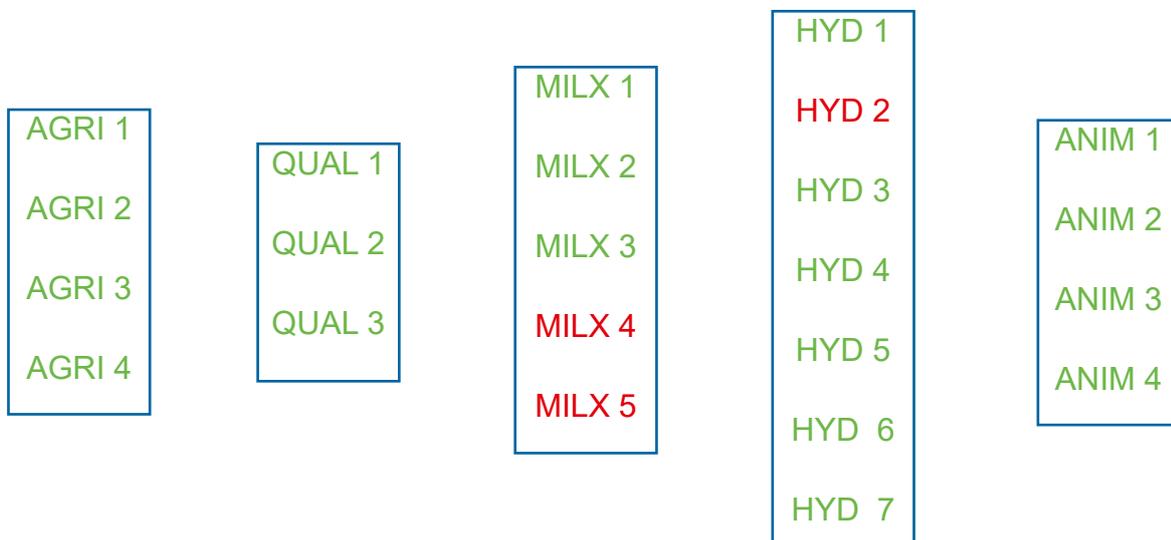
2 : Réduire les sources de pollution des milieux aquatiques et améliorer la qualité de l'eau pour les usages et la biodiversité (Qualité)

3 : Retrouver un fonctionnement naturel des milieux aquatiques (Milieux aquatiques)

4 : Adapter le territoire à la baisse des précipitations ainsi qu'aux épisodes exceptionnels (Hydrologie)

5 : Animer et sensibiliser le territoire aux enjeux de l'amélioration de la qualité des milieux aquatiques (Animation, communication et suivi)

Certains objectifs ne sont pas pris en compte concernant spécifiquement cette masse d'eau.



FRGR1487 - Le Guizoux et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec le Litroux

Présentation

Affluent principal du Litroux, le Guizoux est fortement anthropisé. Il possède de nombreux plans d'eau qui impactent le libre écoulement de l'eau. L'ensemble des cours d'eau se trouve en zone de cultures/prairies avec des problématiques variées.

Information sur la masse d'eau

Surface du bassin versant : 21 km²

Linéaire de cours d'eau : 17,40 km

Altitude min/maxi : 320/385 mNGF

Catégorie piscicole : Nul

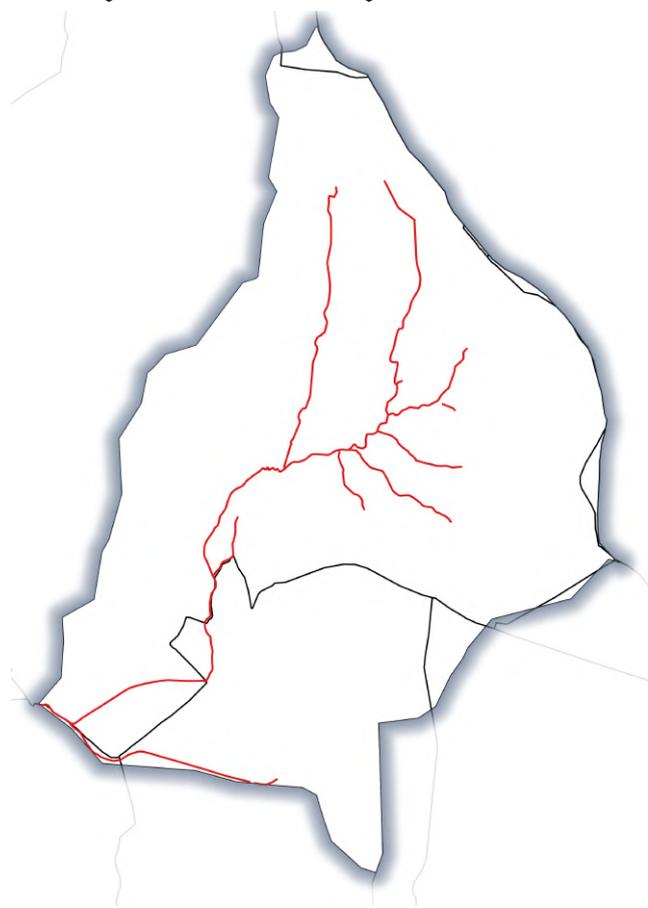
Débit moyen / QMNA5 : 102 l/s ; 8,6 l/s

Classement - continuité écologique : pression forte

Etat des lieux

Etat écologique de la masse d'eau

Etat 2013 AELB 2015	Etat 2017 AELB 2019	Etat 2019 AELB 2021	Objectif SDAGE 2022 - 2027	...
------------------------	------------------------	------------------------	-------------------------------	-----



Paramètres déclassants :

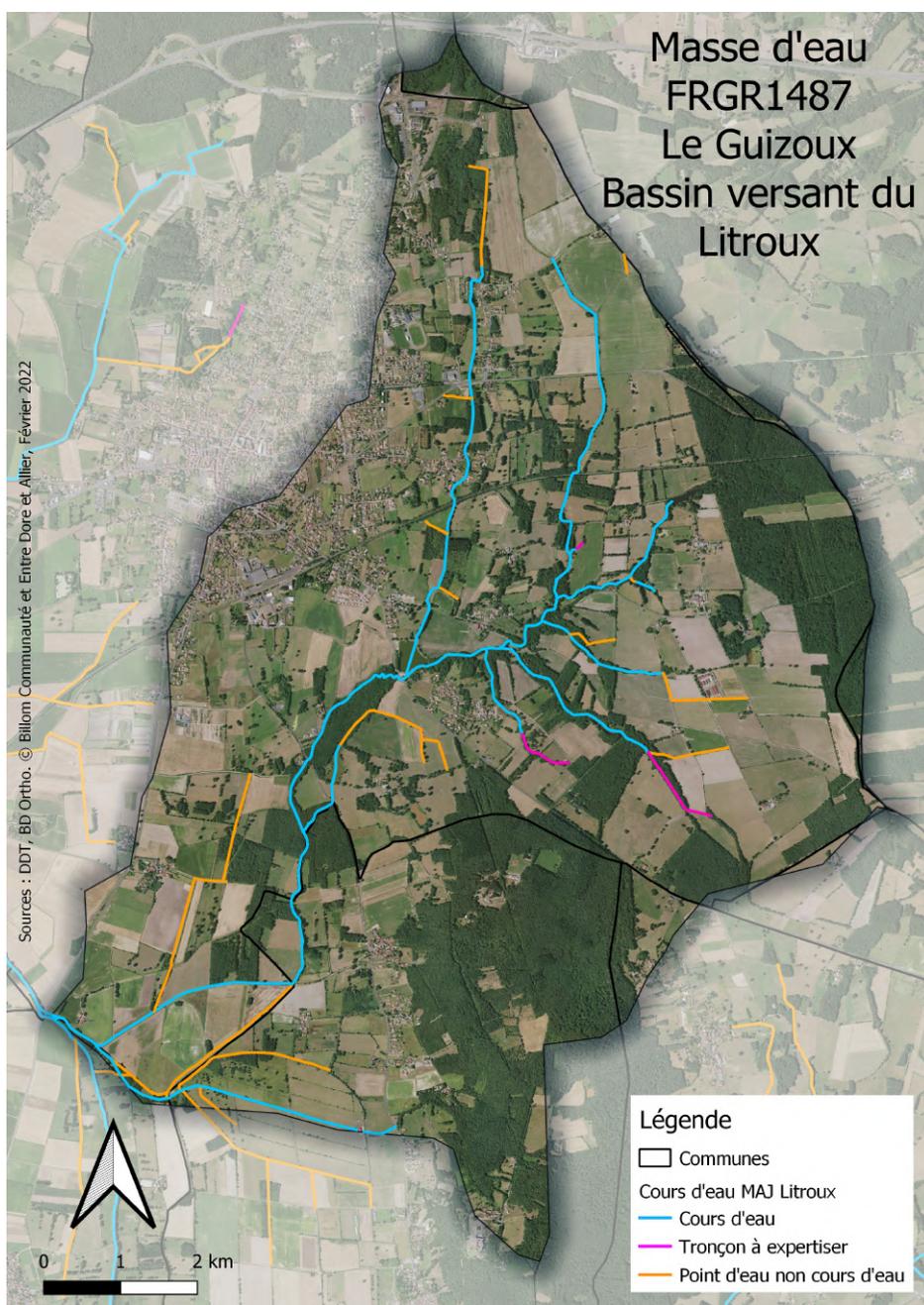
Etat biologique :
Invertébrés (I2M2 : 0,0041)
+ IPR (26,53)

Etat physico-chimique :
/

Etat par thématique



- **Agricole :**
16 abreuvoirs
- **Espèces invasives :**
6 spots
- **Rejets :**
Pas de rejets d'EU
- **Continuité écologique :**
12 seuils
- **Zones humides :**
9
- **Quantité :**
Asec récurrents
- **Etat des berges et du lit :**
Lit fortement enfoncé
- **Ripisylve :**
Fournie sur certains tronçons mais manque d'entretien
- **Arbres en travers :**
22
- **Embâcles :**
21
- **Mobilité :**
Rendue difficile à cause de l'urbanisation



Besoin de travaux

- Aménagement d'abreuvoirs
- Lutte contre les espèces invasives
- Entretien du cours d'eau
 - enlèvement d'embacles
 - enlèvement d'arbres en travers
 - enlèvement d'arbres morts présents en berge
 - enlèvement des déchets
- Renaturation des berges et remobilisation (reméandrage)
- Densification des ripisylves présentes au bord des cours d'eau
- Sauvegarde et préservation des zones humides

Enjeux stratégiques et objectifs

L'ensemble des enjeux de la stratégie territoriale est présent sur cette masse d'eau :

1 : Concilier agriculture et amélioration des milieux aquatiques (Agricole)

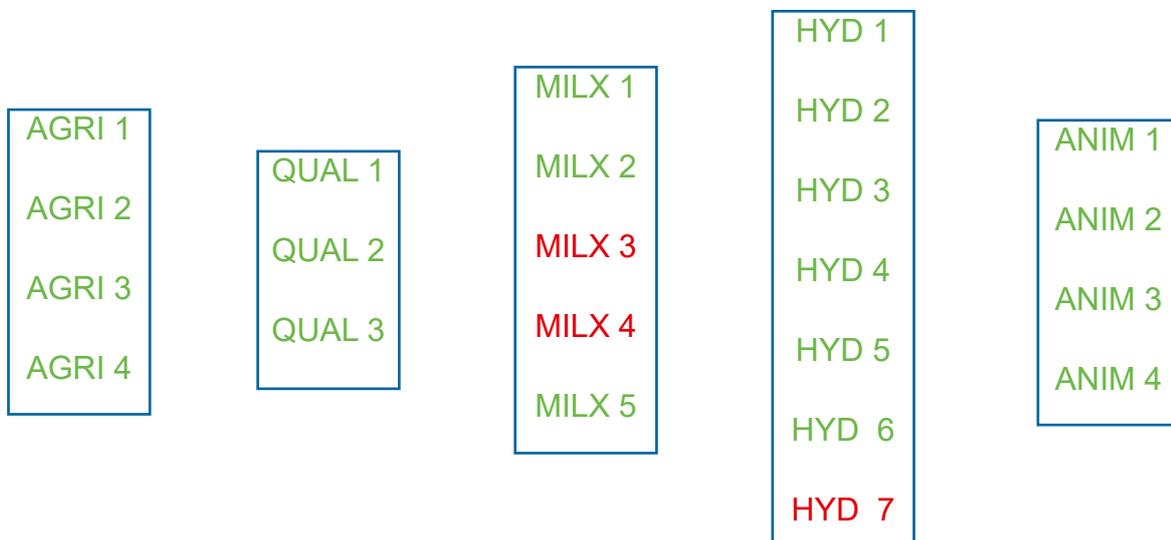
2 : Réduire les sources de pollution des milieux aquatiques et améliorer la qualité de l'eau pour les usages et la biodiversité (Qualité)

3 : Retrouver un fonctionnement naturel des milieux aquatiques (Milieux aquatiques)

4 : Adapter le territoire à la baisse des précipitations ainsi qu'aux épisodes exceptionnels (Hydrologie)

5 : Animer et sensibiliser le territoire aux enjeux de l'amélioration de la qualité des milieux aquatiques (Animation, communication et suivi)

Certains objectifs ne sont pas pris en compte concernant spécifiquement cette masse d'eau.



FRGR1499- Le Litroux et ses affluents depuis la source jusqu'à Moissat

Présentation

Partie amont du bassin versant du Litroux. Possède l'ensemble des têtes du réseau hydrographique. Essentiellement en zone d'élevage. Les problématiques sont homogène sur l'ensemble du bassin versant. La plupart des affluents souffre d'un déficit en eau en période estivale.

Information sur la masse d'eau

Surface du bassin versant : 60,5 km²

Linéaire de cours d'eau : 69,70 km

Altitude min/maxi : 320/460 mNGF

Catégorie piscicole : Nul

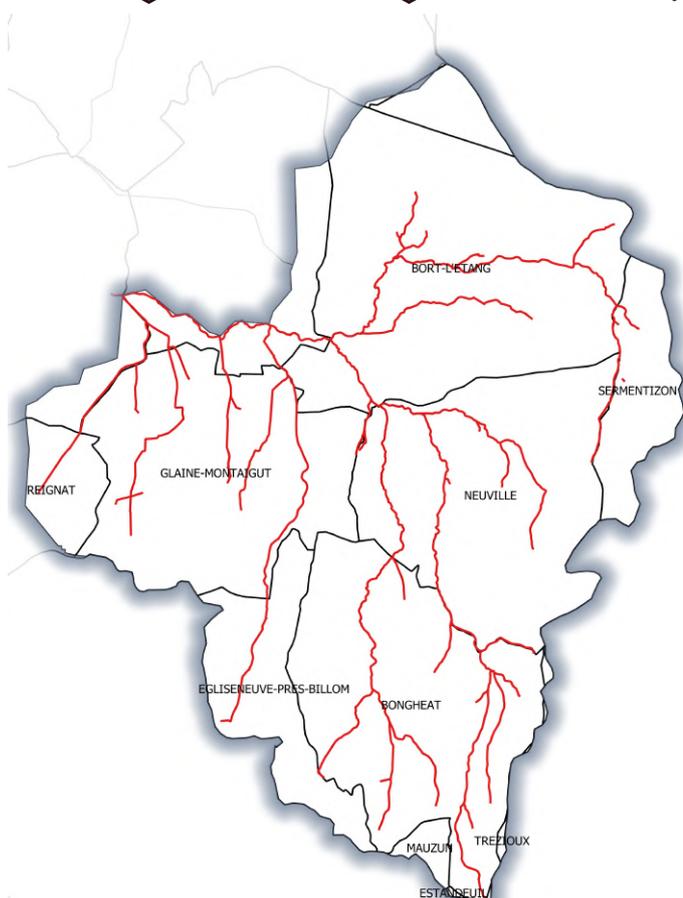
Débit moyen / QMNA5 : 313,1 l/s ; 26 l/s

Classement - continuité écologique :
pression forte

Etat des lieux

Etat écologique de la masse d'eau

Etat 2013 AELB 2015	Etat 2017 AELB 2019	Etat 2019 AELB 2021	Objectif SDAGE 2022 - 2027	...
------------------------	------------------------	------------------------	-------------------------------	-----



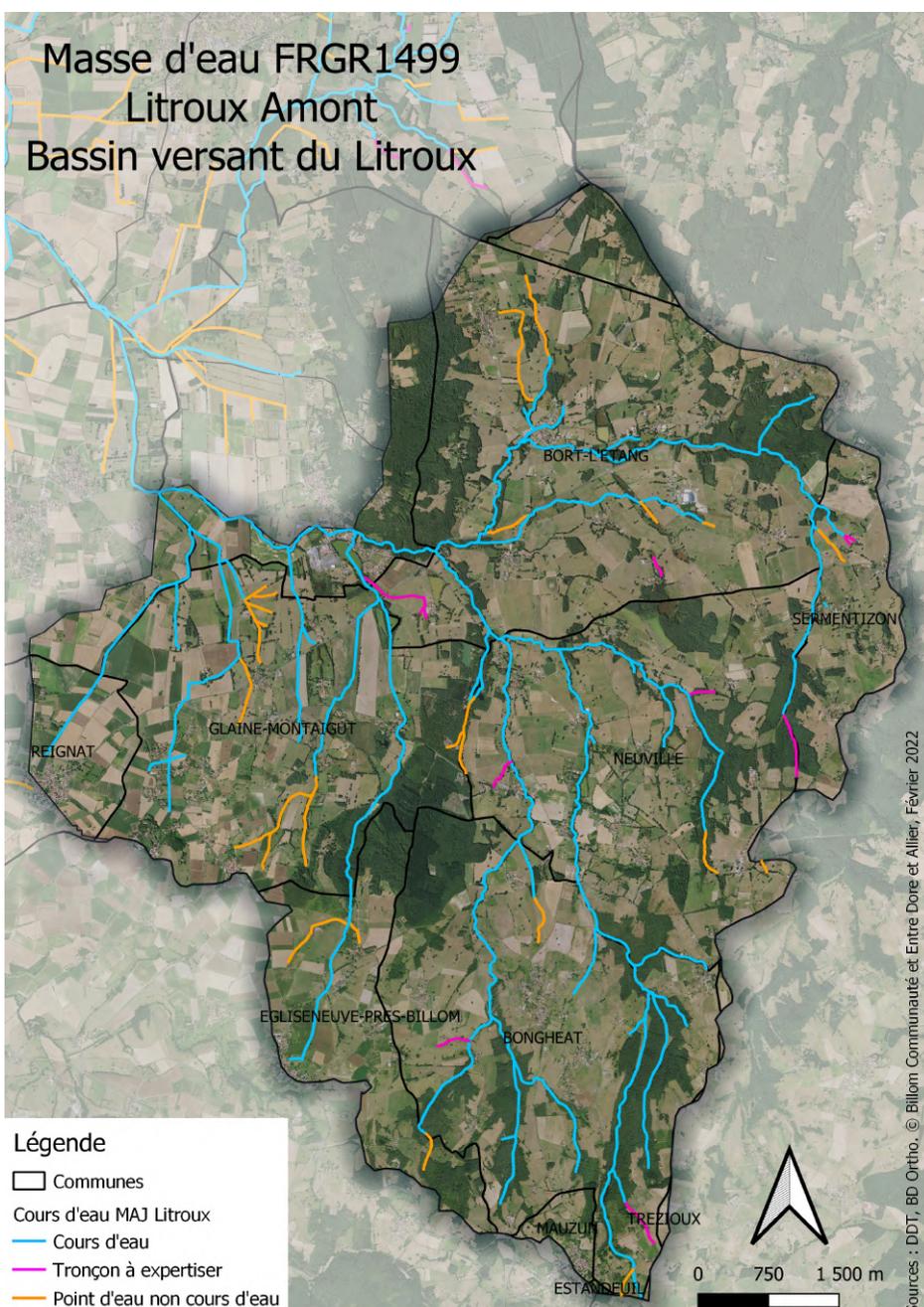
Paramètres déclassants :

Etat biologique :
IPR (44,43)

Etat physico-chimique :
/

Diagnostic

Etat par thématique



- **Agricole :**
105 abreuvoirs
- **Espèces invasives :**
23 spots
- **Rejets :**
9 STEP + 6 EU
- **Continuité écologique :**
17 seuils dont 1 sup à 1m
- **Zones humides :**
12
- **Quantité :**
Asec récurrents
- **Etat des berges et du lit :**
Lit fortement enfoncé
- **Ripisylve :**
Faible présence et non entretenue
- **Arbres en travers :**
171
- **Embâcles :**
132
- **Mobilité :**
Pas de mobilité mais renaturation possible

Besoin de travaux

- Aménagement d'abreuvoirs
- Aménagement des seuils supérieurs à 1m
- Lutte contre les espèces invasives
- Entretien du cours d'eau
 - enlèvement d'embacles
 - enlèvement d'arbres en travers
 - enlèvement d'arbres morts présents en berge
 - enlèvement des déchets
- Renaturation des berges et remobilisation (reméandrage)
- Densification des ripisylves présentes au bord des cours d'eau
- Stopper les rejets d'eaux d'usées

Enjeux stratégiques et objectifs

L'ensemble des enjeux de la stratégie territoriale est présent sur cette masse d'eau :

1 : Concilier agriculture et amélioration des milieux aquatiques (Agricole)

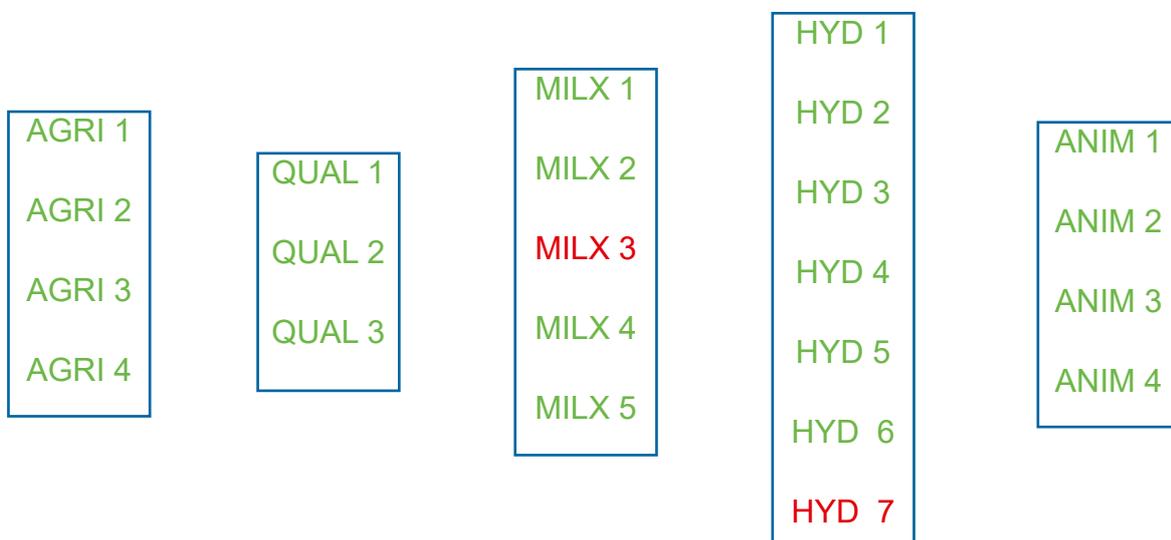
2 : Réduire les sources de pollution des milieux aquatiques et améliorer la qualité de l'eau pour les usages et la biodiversité (Qualité)

3 : Retrouver un fonctionnement naturel des milieux aquatiques (Milieux aquatiques)

4 : Adapter le territoire à la baisse des précipitations ainsi qu'aux épisodes exceptionnels (Hydrologie)

5 : Animer et sensibiliser le territoire aux enjeux de l'amélioration de la qualité des milieux aquatiques (Animation, communication et suivi)

Certains objectifs ne sont pas pris en compte concernant spécifiquement cette masse d'eau.



FRGR0265 - Le Jauron depuis Espirat jusqu'à la confluence avec l'Allier

Présentation

Partie aval du bassin versant du Jauron, s'étalant d'Espirat / Chas à Beauregard l'Evêque. Cours d'eau fortement anthropisés et rectilignes. Occupation des sols agricoles en grandes cultures.

Information sur la masse d'eau

Surface du bassin versant : 29 km²

Linéaire de cours d'eau : 18,80 km

Altitude min/maxi : 300/330 mNGF

Catégorie piscicole : Nul

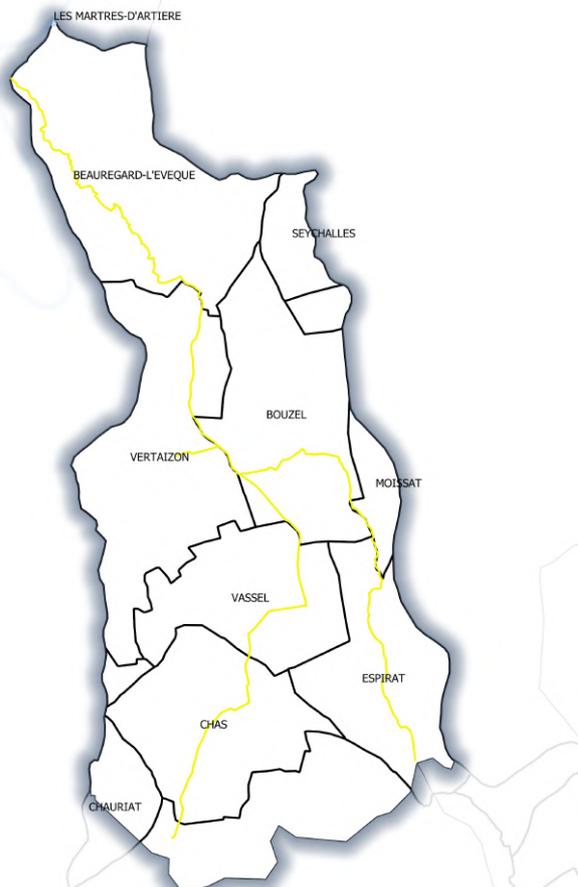
Débit moyen / QMNA5 : 729 l/s ; 61,21 l/s

Classement - continuité écologique :
pression forte

Etat des lieux

Etat écologique de la masse d'eau

Etat 2013 AELB 2015	Etat 2017 AELB 2019	Etat 2019 AELB 2021	Objectif SDAGE 2022 - 2027	...
------------------------	------------------------	------------------------	-------------------------------	-----



Paramètres déclassants :

Etat biologique :

/

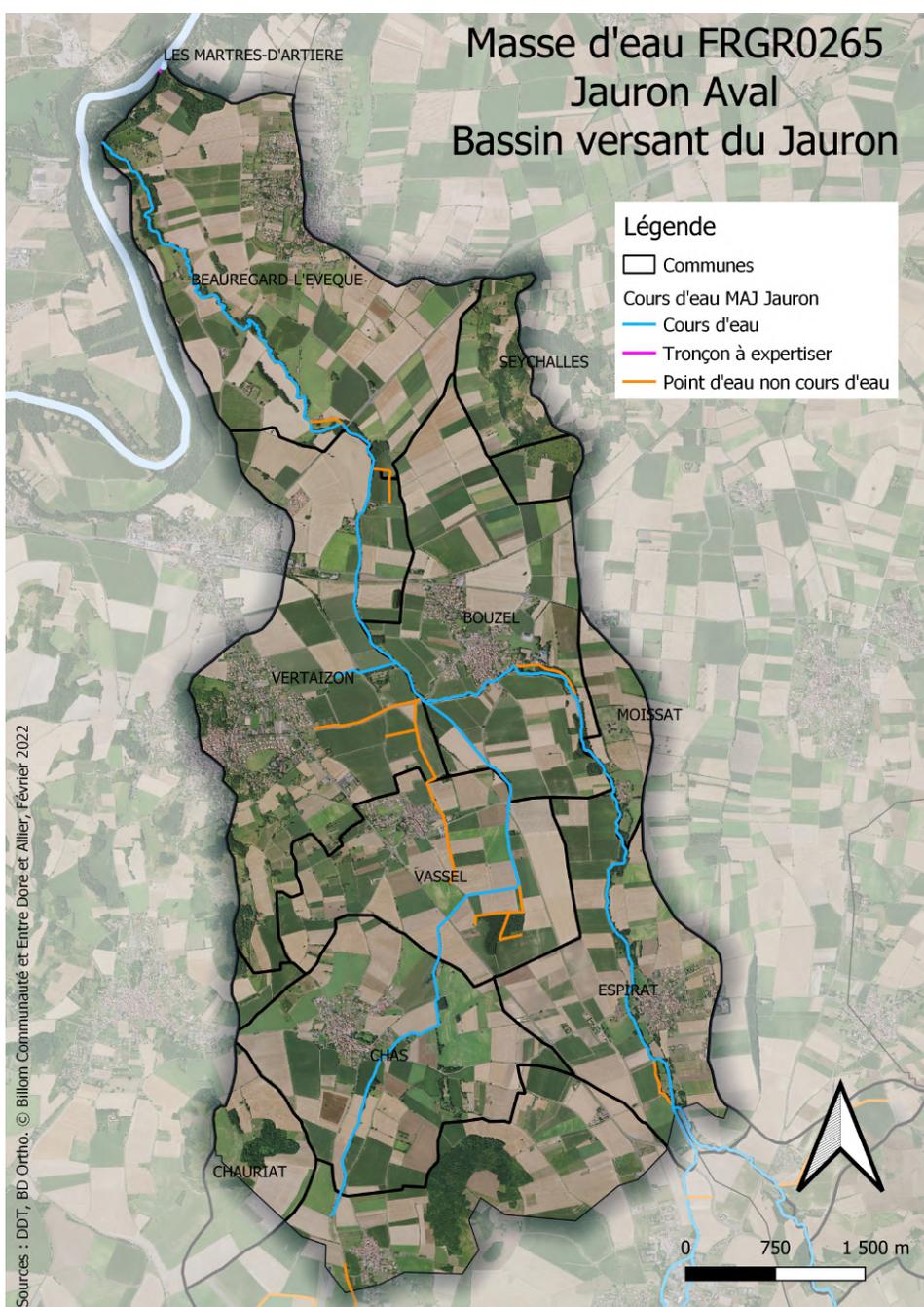
Etat physico-chimique :

Nutriments (Po4 : 3,1 + Ptot : 1,07)

Etat par thématique



- **Agricole :**
4 abreuvoirs
- **Espèces invasives :**
20 spots
- **Rejets :**
3 STEP
- **Continuité écologique :**
14 seuils dont 3 sup à 1m et 7 infranchissables
- **Zones humides :**
0
- **Quantité :**
Pas d'asec mais de forte disparités mensuelles
- **Etat des berges et du lit :**
Lit fortement enfoncé
- **Ripisylve :**
Peu, voire pas de ripisylve
- **Arbres en travers :**
20
- **Embâcles :**
55
- **Mobilité :**
Impossible suite au remembrement



Besoin de travaux

- Aménagement d'abreuvoirs
- Aménagement des seuils supérieurs à 1m
- Lutte contre les espèces invasives
- Entretien du cours d'eau
 - enlèvement d'embacles
 - enlèvement d'arbres en travers
 - enlèvement d'arbres morts présents en berge
 - enlèvement des déchets
- Renaturation des berges et remobilisation (reméandrage)
- Densification des ripisylves présentes au bord des cours d'eau
- Stopper les rejets d'eaux d'usées

Enjeux stratégiques et objectifs

L'ensemble des enjeux de la stratégie territoriale est présent sur cette masse d'eau :

1 : Concilier agriculture et amélioration des milieux aquatiques (Agricole)

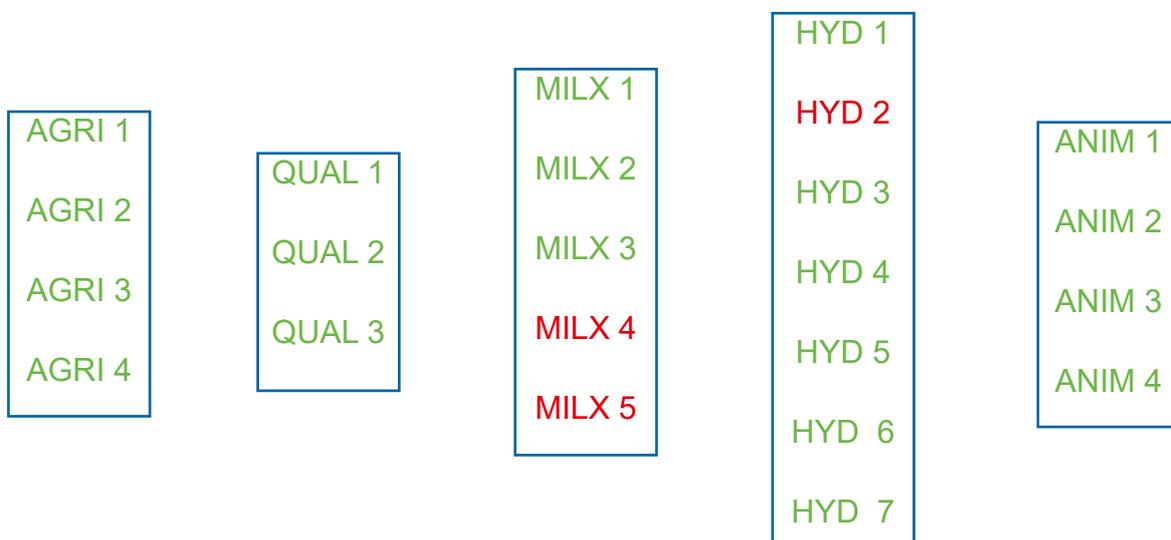
2 : Réduire les sources de pollution des milieux aquatiques et améliorer la qualité de l'eau pour les usages et la biodiversité (Qualité)

3 : Retrouver un fonctionnement naturel des milieux aquatiques (Milieux aquatiques)

4 : Adapter le territoire à la baisse des précipitations ainsi qu'aux épisodes exceptionnels (Hydrologie)

5 : Animer et sensibiliser le territoire aux enjeux de l'amélioration de la qualité des milieux aquatiques (Animation, communication et suivi)

Certains objectifs ne sont pas pris en compte concernant spécifiquement cette masse d'eau.



FRGR1497- L'Angaud et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec le Jauron

Présentation

Bassin correspondant au réseau hydrographique de l'Angaud. Naissant sur les communes d'Isserteaux et de Sallèdes pour finir sa course à Espirat.

Un bassin versant très naturel en amont avec des cours d'eau en tête bien préservés. Au contraire, la partie plaine agricole à canalisé les cours d'eau et ceux passant dans les bourgs de Saint-Julien-de-Coppel et de Billom subissent de fortes pressions domestiques.

Information sur la masse d'eau

Surface du bassin versant : 53 km²

Linéaire de cours d'eau : 50,10 km

Altitude min/maxi : 330/665 mNGF

Catégorie piscicole : Liste 1

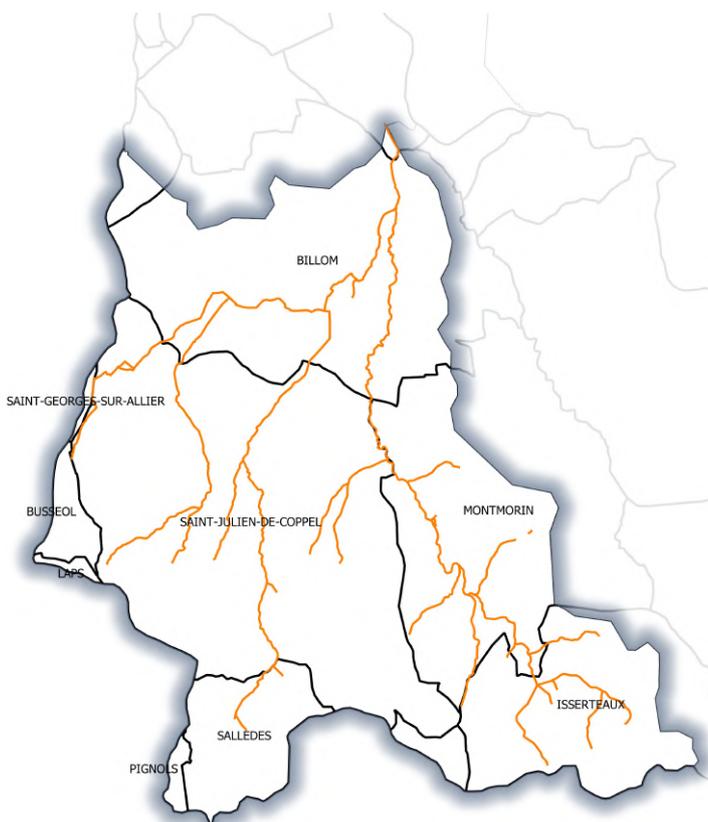
Débit moyen / QMNA5 : 355 l/s ; 30 l/s

Classement - continuité écologique : pression forte

Etat des lieux

Etat écologique de la masse d'eau

Etat 2013 AELB 2015	Etat 2017 AELB 2019	Etat 2019 AELB 2021	Objectif SDAGE 2022 - 2027	...
------------------------	------------------------	------------------------	-------------------------------	-----

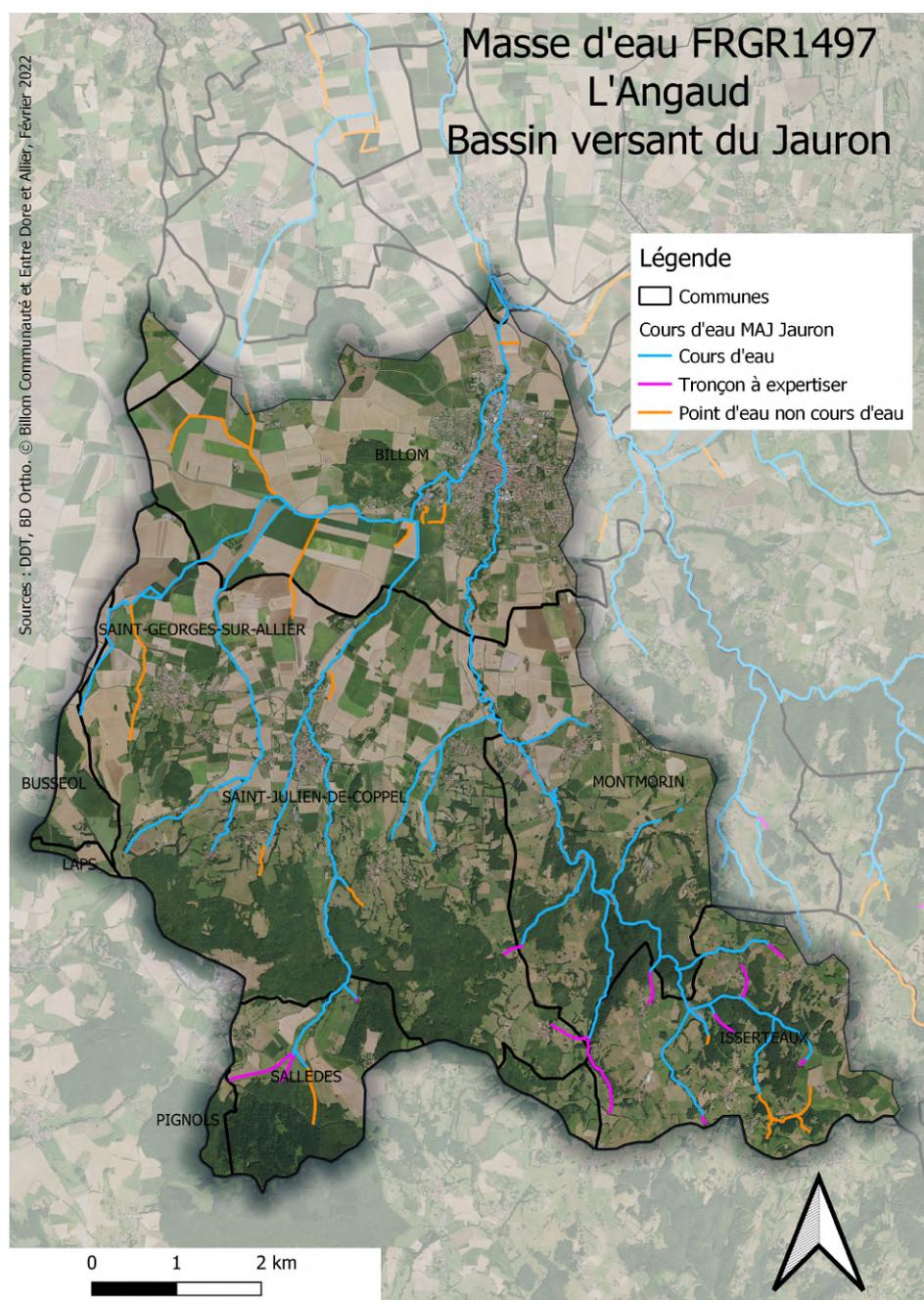


Paramètres déclassants :

Etat biologique :
IPR (43,05)

Etat physico-chimique :
/

Etat par thématique



- **Agricole :**
83 abreuvoirs
- **Espèces invasives :**
29 spots
- **Rejets :**
7 STEP + 10 EU
- **Continuité écologique :**
21 seuils dont 3 sup à 1m et
11 infranchissables
- **Zones humides :**
15
- **Quantité :**
Asec récurrents
- **Etat des berges et du lit :**
Lit fortement enfoncé
- **Ripisylve :**
Faible présence en partie
aval. Se développe en
amont
- **Arbres en travers :**
101
- **Embâcles :**
54
- **Mobilité :**
Pas de mobilité mais
renaturation
possible

Besoin de travaux

- Aménagement d'abreuvoirs
- Aménagement des seuils supérieurs à 1m
- Lutte contre les espèces invasives
- Entretien du cours d'eau
 - enlèvement d'embacles
 - enlèvement d'arbres en travers
 - enlèvement d'arbres morts présents en berge
 - enlèvement des déchets
- Renaturation des berges et remobilisation (reméandrage)
- Densification des ripisylves présentes au bord des cours d'eau
- Stopper les rejets d'eaux d'usées
- Sauvegarde et préservation des zones humides

Enjeux stratégiques et objectifs

L'ensemble des enjeux de la stratégie territoriale est présent sur cette masse d'eau :

1 : Concilier agriculture et amélioration des milieux aquatiques (Agricole)

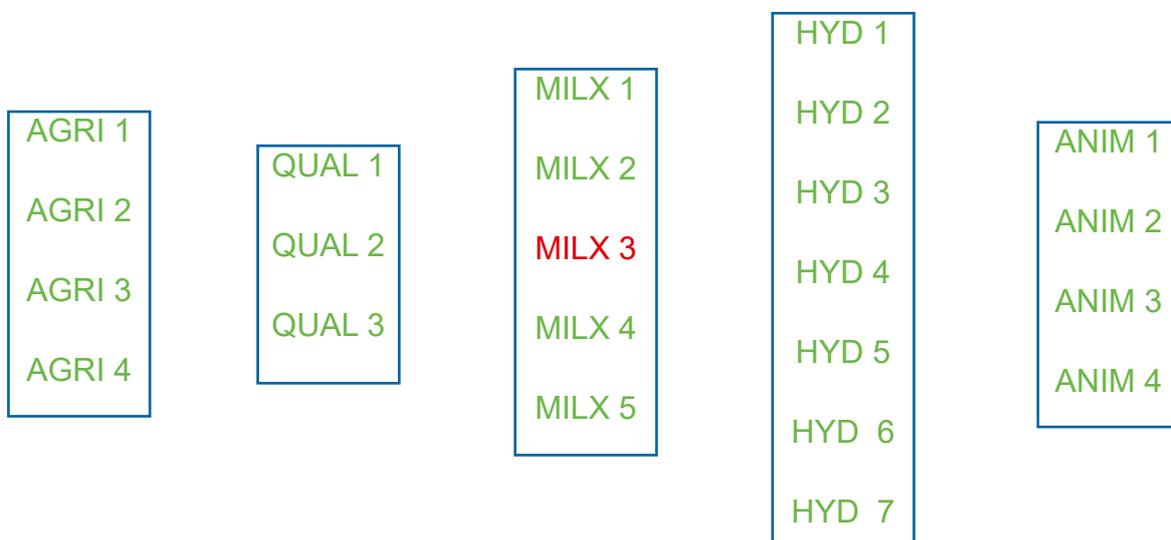
2 : Réduire les sources de pollution des milieux aquatiques et améliorer la qualité de l'eau pour les usages et la biodiversité (Qualité)

3 : Retrouver un fonctionnement naturel des milieux aquatiques (Milieux aquatiques)

4 : Adapter le territoire à la baisse des précipitations ainsi qu'aux épisodes exceptionnels (Hydrologie)

5 : Animer et sensibiliser le territoire aux enjeux de l'amélioration de la qualité des milieux aquatiques (Animation, communication et suivi)

Certains objectifs ne sont pas pris en compte concernant spécifiquement cette masse d'eau.



FRGR1498 - Le Jauron et ses affluents depuis la source jusqu'à Espirat

Présentation

Bassin correspondant au réseau hydrographique du Madet. Naissant à Fayet-le-Château et Isserteaux et s'écoulant jusqu'à Espirat. Amont du BV naturel (vallée forestière). L'élevage est majoritairement présent sur le territoire avec une partie grandes cultures à l'aval. Cours d'eau préservés morphologiquement.

Information sur la masse d'eau

Surface du bassin versant : 37 km²

Linéaire de cours d'eau : 42,10 km

Altitude min/maxi : 330/630 mNGF

Catégorie piscicole : Nul

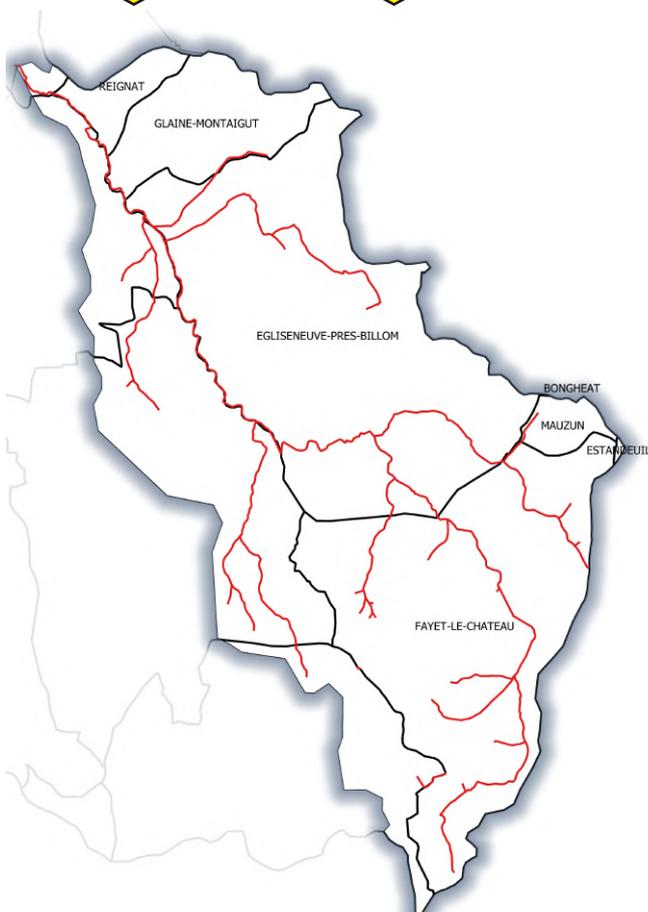
Débit moyen / QMNA5 : 260 l/s ; 11,71 l/s

Classement - continuité écologique :
pression forte

Etat des lieux

Etat écologique de la masse d'eau

Etat 2013 AELB 2015	Etat 2017 AELB 2019	Etat 2019 AELB 2021	Objectif SDAGE 2022 - 2027	...
------------------------	------------------------	------------------------	-------------------------------	-----



Paramètres déclassants :

Etat biologique :

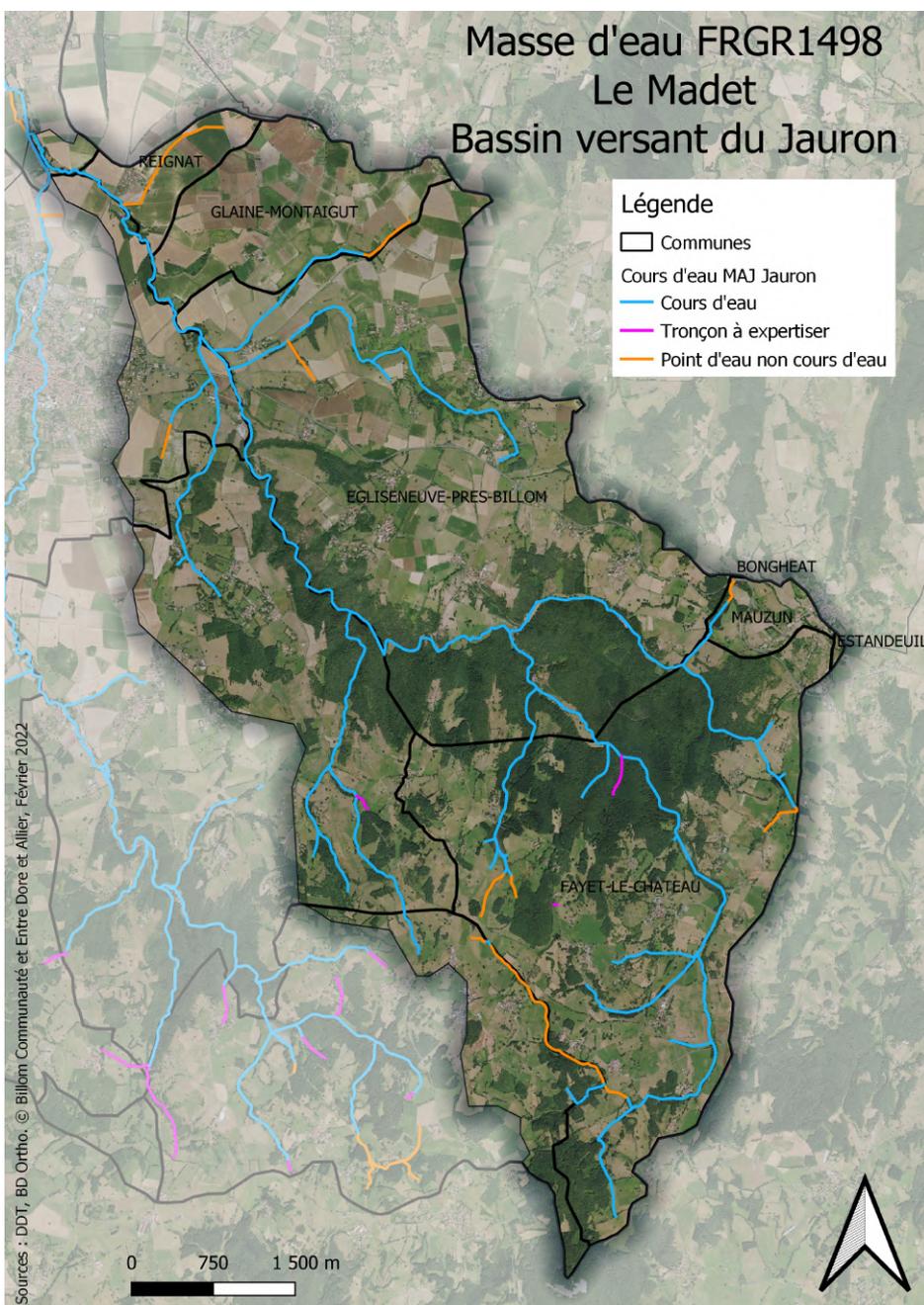
Invertébrés (IPR : 31,61)

Etat physico-chimique :

Bilan O² (3,2)

Taux O² (34,6)

Etat par thématique



- **Agricole :**
146 abreuvoirs
- **Espèces invasives :**
3 spots
- **Rejets :**
4 STEP + 3 EU
- **Continuité écologique :**
8 seuils dont 6 infranchissables
- **Zones humides :**
19
- **Quantité :**
Asec récurrents
- **Etat des berges et du lit :**
En bon état sur le cours principal mais dégradé sur les axes secondaires
- **Ripisylve :**
Pas d'entretien et non fournie (sauf vallée du Madet préservée)
- **Arbres en travers :**
75
- **Embâcles :**
26
- **Mobilité :**
Difficile au vu de la topographie

Besoin de travaux

- Aménagement d'abreuvoirs
- Aménagement des seuils supérieurs à 1m
- Lutte contre les espèces invasives
- Entretien du cours d'eau
 - enlèvement d'embacles
 - enlèvement d'arbres en travers
 - enlèvement d'arbres morts présents en berge
 - enlèvement des déchets
- Renaturation des berges et remobilisation (reméandrage)
- Densification des ripisylves présentes au bord des cours d'eau
- Stopper les rejets d'eaux d'usées
- Sauvegarde et préservation des zones humides

Enjeux stratégiques et objectifs

L'ensemble des enjeux de la stratégie territoriale est présent sur cette masse d'eau :

1 : Concilier agriculture et amélioration des milieux aquatiques (Agricole)

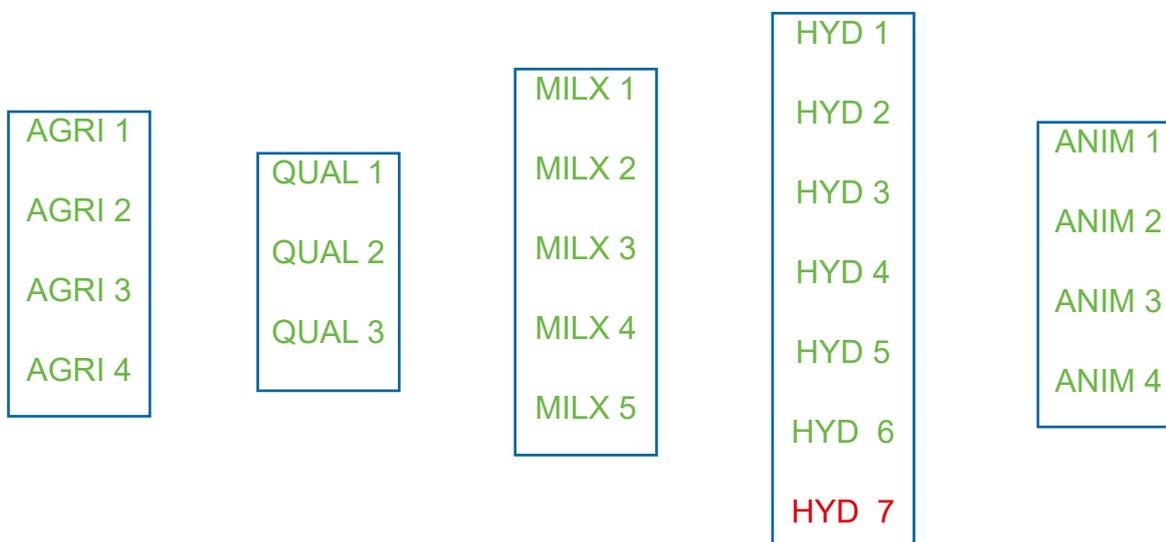
2 : Réduire les sources de pollution des milieux aquatiques et améliorer la qualité de l'eau pour les usages et la biodiversité (Qualité)

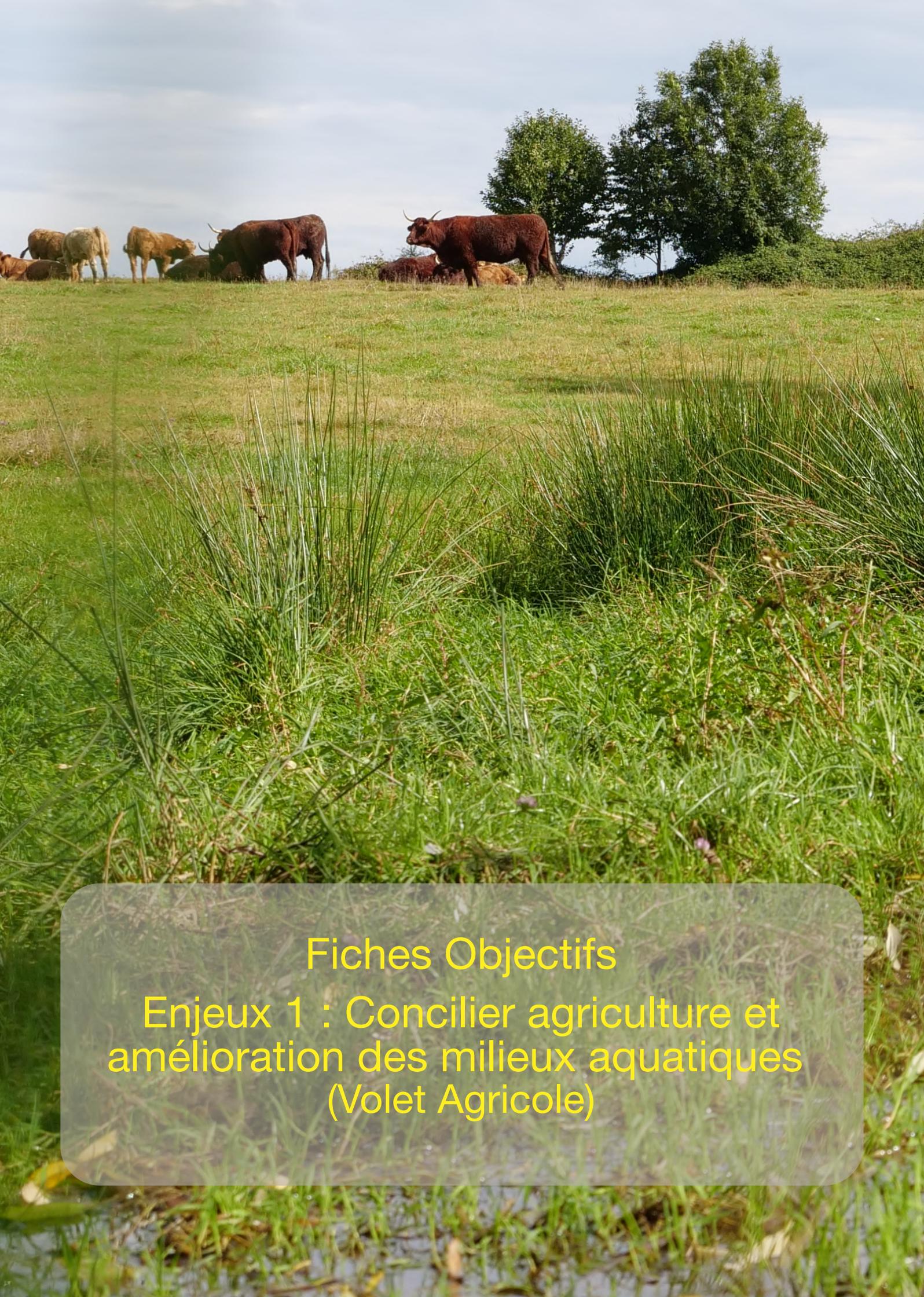
3 : Retrouver un fonctionnement naturel des milieux aquatiques (Milieux aquatiques)

4 : Adapter le territoire à la baisse des précipitations ainsi qu'aux épisodes exceptionnels (Hydrologie)

5 : Animer et sensibiliser le territoire aux enjeux de l'amélioration de la qualité des milieux aquatiques (Animation, communication et suivi)

Certains objectifs ne sont pas pris en compte concernant spécifiquement cette masse d'eau.





Fiches Objectifs

Enjeux 1 : Concilier agriculture et
amélioration des milieux aquatiques
(Volet Agricole)



Établissement public du ministère chargé du développement durable

PLAN D' ACTIONS AGRICOLES BASSINS VERSANTS DU LITROUX ET DU JAURON



ENJEU :	Concilier agriculture et préservation des milieux aquatiques	REFERENCE :	AGRI 1
STRATÉGIE :	Réduire les pollutions de l'eau pour atteindre le bon état écologique et chimique demandé par la DCE		
Indicateurs de résultats – état final : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Concentration des masses d'eau en nitrates < 35 mg/l ▪ Concentration des masses d'eau en pesticides < 2 µg/l pour la somme des matières actives, et concentration des masses d'eau en pesticide < 0.5 µ/l pour une matière active 			
OBJECTIF :	Limiter les transferts jusqu'aux cours d'eau : nitrates, phytosanitaires, sol		
SECTEUR GÉOGRAPHIQUE :	Bassins Versants du Litroux et du Jauron ; les 4 secteurs sont concernés (voir par action)	PRIORITÉ :	1
MAÎTRE D'OUVRAGE	Billom Communauté	ANNÉES DE PROGRAMMATION	2023 - 2025 2026 - 2028

RAPPELS DU SAGE - GESTION QUALITATIVE

Enjeu :

5. Restaurer les masses d'eau dégradées afin d'atteindre le bon état écologique et chimique demandé par la DCE

Objectif général et sous-objectifs :

5.1. Améliorer la qualité physico-chimique de l'eau

- 5.1b. Réduire les pollutions diffuses et ponctuelles d'origine agricole (nitrate, phosphore, MES, phytosanitaires)
- 5.1c. Réduire les pollutions par les phytosanitaires

Dispositions :

5.1.5. Préserver et restaurer les haies et la ripisylve

5.1.6. Renforcer la mise en place des bandes végétalisées

5.1.7. Inciter l'installation d'abreuvoirs et maîtriser les accès aux cours d'eau par les animaux d'élevage dans les secteurs sensibles

5.1.9. Pérenniser voire renforcer le réseau de suivi des produits phytosanitaires

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE - DIAGNOSTIC

Lors du bilan du SDAGE publié en 2019 par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, deux pressions d'origine principalement agricoles ont été mises en évidence, à deux niveaux, sur les masses d'eau du Litroux et du Jauron :

- Les produits phytosanitaires, qui représentent l'enjeu prioritaire sur les deux bassins versants. Les principales molécules retrouvées sont principalement d'origine agricole : le glyphosate et l'AMPA (un dérivé du glyphosate, herbicide non sélectif), des herbicides chlorés utilisés en maïs, tournesol ou colza (Métolachlore et dérivés, acétochlore, dérivés du métazachlore), des herbicides utilisés sur colza et maïs (Diméthénamide-P), ou encore des fongicides (Tébuconazole, Azoxystrobine).
- Pour l'indicateur Nitrates, le bilan du SDAGE ne met pas en avant de pression significative, et du point de vue de la DCE les deux cours d'eau présentent un bon état écologique. Pour autant une pression existe puisque des transferts de nitrates sont observés dans les masses d'eau, ayant une origine majoritairement agricole (élevage, fertilisation minérale azotée et organique).

Notons qu'une pression Phosphore existe puisque des transferts d'éléments phosphatés sont observés dans les masses d'eau, mais les fortes teneurs en orthophosphates (PO4) semblent indiquer une origine plutôt domestique notamment via les eaux d'assainissement (hors pollution ponctuelle agricole).

Outre les pollutions diffuses en produits phytosanitaires et en nitrates, un autre phénomène de transfert est observé sur une partie du territoire : l'érosion des sols. Dans le cadre du diagnostic agricole du territoire du Litroux et du Jauron effectuée en 2020-2021 pour le compte de Billom Communauté par le bureau d'étude SCE, les acteurs locaux interrogés constatent globalement une augmentation des problèmes d'érosion et de coulées de boues, notamment dans les zones de côteaux (entre les zones de grandes cultures et les zones d'élevage).

Des phénomènes de transfert de molécules jusqu'aux eaux de surface ont ainsi été mis en évidence ; différentes pratiques identifiées lors du diagnostic peuvent favoriser et accentuer ces phénomènes :

- L'absence généralisée d'infrastructures agroécologiques non obligatoires (haies, bandes enherbées, ...) : risque de pollution par les pesticides ;
- L'absence généralisée d'interculture en hiver (dérogation due aux sols argileux) : risque de pollution par les nitrates ;
- Le réseau important de drainage sur le secteur de Limagne Agricole : risque de pollution par les nitrates, mais également par certaines molécules phytosanitaires ;
- La faible densité de haies sur les zones de plateau et certains secteurs des zones de côteaux, faisant notamment suite à un ancien phénomène d'arrachage de haies (une dynamique de plantation de haies existe sur certains secteurs du territoire, mais est loin de compenser aujourd'hui les haies arrachées) : accélération des transferts vers les cours d'eau ;
- Les zones d'abreuvement direct aux cours d'eau par le bétail, nombreuses sur le territoire : risque principal d'érosion des berges.

Afin de répondre aux problématiques de transfert, le maître d'ouvrage de cette fiche action propose donc de travailler avec les agriculteurs **sur la base du volontariat** pour limiter ces phénomènes de transfert.

NATURE DES ACTIONS

1. Implantation d'intercultures : *[priorité 1 ; secteurs de grandes cultures]*
 - Expérimentation de mélanges pour répondre aux contraintes des exploitants, en fonction des types de sols, des pratiques culturales : quel couvert semer ? Comment le maîtriser ? Comment le valoriser dans la rotation (agronomiquement, économiquement) ?

Un bilan annuel sous forme de communication (flyer, lettre d'information)

 - Mise à disposition par une collectivité aux agriculteurs de matériel de semis direct et de destruction des CIPAN, pour limiter les investissements des exploitants et favoriser la bonne gestion des intercultures. Les modalités de suivi et d'entretien du matériel devront bien être précisées.
2. Aménagement des sorties de drains : *[priorité 2 et 3 ; secteur 1 Limagne agricole]*
 - Mise en place d'un réseau d'analyse de qualité d'eau en sortie de drains, selon différentes pratiques agricoles et différents types de sol, pour acquérir des données et réaliser un suivi des produits phytosanitaires et de l'azote en sortie de drain (priorité 2)
 - Accompagnement individuel technique (et financier) à l'aménagement d'une zone humide artificielle en sortie de drain (dans un second temps, si un impact sur la qualité de l'eau est avéré) (priorité 3)
3. Aménagement d'éléments paysagers : *[priorité 1 ; Secteur 2 Limagne viticole sur les zones de côteaues]*
 - Accompagnement individuel (technique et financier) à la localisation, au dimensionnement et à l'implantation d'éléments paysagers (haie, bande enherbée, ...) au sein des parcelles de l'exploitation agricole et/ou à sa périphérie (zones bâties, voiries communales, intercommunales).
4. Aménagement des bords de cours d'eau : *[priorité 1 ; secteurs d'élevage]*
[priorité Litroux : Le Guizoux (1) et Litroux amont (2) / priorité Jauron : Le Madet (1), Jauron aval (2), Angaud (3)]
 - Accompagnement individuel (technique et financier) à la mise en place d'aménagements permettant aux animaux d'élevage d'accéder à l'eau sans dégrader les bords de cours d'eau.

<p>Partenaires <i>(liste non exhaustive)</i></p>	<p>Coopératives, Négoce et Prescripteurs locaux (Limagrain, Chouvy, ...), Chambre d'agriculture 63, Bio63, FREDON, Fédération de Chasse 63, Mission Haies Auvergne Rhône Alpes, Entreprises de Travaux Agricoles, Collectivités, OFB, INRAE, PNR, CEN, CUMA</p>
<p>Type d'actions</p>	<p>Expérimentation – Accompagnement individuel – Mise à disposition de matériel – Réseau de suivi</p>

Objectifs	Types d'actions	Indicateurs	Objectif mi-parcours (fin année 3)	Objectif fin contrat (fin année 6)
FO1. Limiter les transferts	11. Implantation d'intercultures	Nombre d'essais mis en place (1 essai = 1 modalité) ; 1 essai par an	3	6
		Nombre de parcelles expérimentales	8	18
		Nombre de bilan / suivi des essais	3	6
		Nombre de matériel acquis et mis à disposition	1	2
		Surfaces agricoles (hors prairies et hors ZVN) en intercultures	5%	15%
	12. Aménagement des sorties de drains	Nombre de sorties de drain analysées (1 sortie = 1 parcelle, 3 analyses par sortie)	10	20
		Création et mise à jour de la base de données	oui	oui
		Nombre d'aménagements réalisés	1	3
	13. Aménagement d'éléments paysagers	Nombre de projets agricoles et nombre de communes ayant mis en place une gestion alternative des bords de chemin en faveur de l'eau	9 projets agricoles 1 projet communal	18 projets agricoles 3 projets communaux
		Linéaire de haies implantées	6 000 ml	12 000 ml
	14. Aménagement des bords de cours d'eau	Aménagements réalisés : - linéaire de clôture - nombre d'abreuvoirs	2 000 ml de clôture 10 abreuvoirs	5 700 ml de clôture 29 abreuvoirs
	Limitation de l'érosion des sols	Valeur moyenne du Carbone Organique Dissous (COD)	5 < mg C/l ≤ 7 (bon état)	mg C/l ≤ 5 (très bon état)

Objectif	Types d'actions	Description	Coût estimé HT	Temps estimé (jours)	
FO1. Limiter les transferts	11. Implantation d'intercultures	Mise en place et suivi des expérimentations d'intercultures : € / essai / an	4 000,00 €	6 j	
		Achat de matériel pour la mise en place et la destruction de CIPAN : € / matériel	41 000,00 €		
	12. Aménagement des sorties de drains	Animation du réseau de suivi de la qualité des eaux en sortie de drains : € / an	1 750,00 €	3,5 j	
		Analyses d'eau en sortie de drains : € / sortie de drain / an (prévoir 3 analyses par an par sortie)	1 080,00 €	1h par prélèvement	
		Travaux d'aménagement de Zone Humide Artificielle : € / mare de 50m ²	12 000,00 €		
	13. Aménagement d'éléments paysagers	Accompagnement technique d'une exploitation agricole à l'aménagement d'IAE : € / projet	700,00 €	2 j + 1 j de bilan par an	
		Accompagnement technique d'une commune à l'aménagement d'IAE : € / projet	7 000,00 €	20 j + 1 j de bilan par an	
		Travaux d'aménagement d'IAE : € / ml	5,00 €		
	14. Aménagement des bords de cours d'eau	<i>(Animation générale) Accompagnement technique à l'aménagement des bords de cours d'eau</i>		/	/
		Travaux d'aménagement des bords de cours d'eau (clôture) : € / ml	7,00 €		
		Travaux d'aménagement des bords de cours d'eau (abreuvoir) : € / abreuvoir	1 500,00 €		

Répartition	AGRI1 Coût Global				Partenaires financiers potentiels
	intermédiaire sur 3 ans		total sur 6 ans		
	Budget	Temps (j)	Budget	Temps (j)	
animation collective	13 000,00 €	50,5	26 350,00 €	122	AELB Collectivités Etat Union européenne Fédération de Chasse 63 Coopératives, négoce et autres acteurs agricoles privés OFB
animation individuelle	1 050,00 €	21	2 100,00 €	42	
travaux, matériel	119 000,00 €	-	263 500,00 €	-	
étude (diagnostic, analyses)	10 800,00 €	5	21 600,00 €	10	
Total	143 850,00 €	76,5	313 550,00 €	174	

Tous les co-financements européens seront mobilisés autant que possible, selon les enveloppes budgétaires disponibles. Précisons par ailleurs le temps d'animation générale est compté dans un tableau de financement à part ; il n'apparaît donc pas dans cette fiche objectif (notamment le temps dédié à l'accompagnement et conseil des exploitations pour aménager les bords de cours d'eau), mais il est bien pris en compte dans l'estimation de l'enveloppe budgétaire totale du Contrat Territorial.



Établissement public du ministère chargé du développement durable

PLAN D' ACTIONS AGRICOLES BASSINS VERSANTS DU LITROUX ET DU JAURON



ENJEU :	Concilier agriculture et préservation des milieux aquatiques	REFERENCE :	AGRI 2
STRATÉGIE :	Réduire les pollutions de l'eau pour atteindre le bon état écologique et chimique demandé par la DCE		
Indicateurs de résultats – état final : <ul style="list-style-type: none">Concentration des masses d'eau en nitrates < 35 mg/lConcentration des masses d'eau en pesticides < 2 µg/l pour la somme des matières actives, et concentration des masses d'eau en pesticide < 0.5 µ/l pour une matière active			
OBJECTIF :	Réduire l'utilisation des phytosanitaires		
SECTEUR GÉOGRAPHIQUE :	Bassins Versants du Litroux et du Jauron ; 3 secteurs concernés : 1.2.3 (secteurs en Annexe 1)	PRIORITÉ :	1
MAÎTRE D'OUVRAGE	Billom Communauté	ANNÉES DE PROGRAMMATION	2023 – 2025 2026 - 2028

RAPPELS DU SAGE - GESTION QUALITATIVE

Enjeu :

5. Restaurer les masses d'eau dégradées afin d'atteindre le bon état écologique et chimique demandé par la DCE

Objectif général et sous-objectifs :

5.1. Améliorer la qualité physico-chimique de l'eau

- 5.1c. Réduire les pollutions par les phytosanitaires

Dispositions :

5.1.10. Engager des actions de réduction et d'amélioration de l'usage des produits phytosanitaires sur les zones prioritaires

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE - DIAGNOSTIC

Lors du bilan du SDAGE publié en 2019 par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, deux pressions d'origine principalement agricoles ont été mises en évidence, à deux niveaux, sur les masses d'eau du Litroux et du Jauron :

- Les produits phytosanitaires, qui représentent l'enjeu prioritaire sur les deux bassins versants. Les principales molécules retrouvées sont principalement d'origine agricole : le glyphosate et l'AMPA (un dérivé du glyphosate, herbicide non sélectif), des herbicides chlorés utilisés en maïs, tournesol ou colza (Métolachlore et dérivés, acétochlore, dérivés du métazachlore), des herbicides utilisés sur colza et maïs (Diméthénamide-P), ou encore des fongicides (Tébuconazole, Azoxystrobine).
- Pour l'indicateur Nitrates, le bilan du SDAGE ne met pas en avant de pression significative, et du point de vue de la DCE les deux cours d'eau présentent un bon état écologique. Pour autant une pression existe puisque des transferts de nitrates sont observés dans les masses d'eau, ayant une origine majoritairement agricole (élevage, fertilisation minérale azotée).

Notons qu'une pression Phosphore existe puisque des transferts d'éléments phosphatés sont observés dans les masses d'eau, mais les fortes teneurs en orthophosphates (PO4) semblent indiquer une origine plutôt domestique notamment via les eaux d'assainissement (hors pollution ponctuelle agricole).

En ce qui concerne l'enjeu phytosanitaire, différentes sources de pollution ont pu être identifiées :

- Les principaux risques de pollution pour les eaux de surface selon la méthode SIRIS¹ concernent l'application de produits appliqués sur **faible couvert de végétation**, comme des herbicides appliqués sur les cultures de printemps (Diméthénamide-P, Glyphosate, S-Métolachlore, ...).
- Les **rotations étant très courtes**, on observe également une utilisation systématique de certaines molécules, accentuée par l'**absence d'alternatives** pour certaines molécules (S-métolachlore, diméthénamide-p, ...).
- La détection importante et récurrente d'azoxystrobine et de tébuconazole (fongicides) dans les eaux du Litroux et du Jauron sur la dernière décennie, malgré leurs potentiels de transfert a priori modérés, peut indiquer une **dérive** des produits phytosanitaires vers les cours d'eau ou une **mauvaise utilisation** des produits phytosanitaires (remplissage / rinçage du pulvérisateur, pulvérisation à proximité immédiate des cours d'eau).

Afin de répondre à cette problématique pesticides, le maître d'ouvrage de cette fiche action propose donc de travailler avec les agriculteurs **sur la base du volontariat** pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires. Les actions permettant de limiter le transfert des molécules sont détaillées dans la Fiche Objectif n°1 (AGRI 1).

¹ Méthode qui permet de classer les différentes molécules en fonction de leur potentiel à rejoindre les eaux de surface ou les eaux souterraines (selon un critère d'usage et 4 critères relatifs au comportement de la molécule dans l'environnement)

NATURE DES ACTIONS

1. Expérimentation d'itinéraires techniques : test de pratiques permettant de limiter le recours aux phytosanitaires, par exemple via : **[priorité 1 ; parcelles en grandes cultures des secteurs 1, 2 et 3]**
 - L'alternance des matières actives herbicides sur cultures de printemps, afin de limiter l'usage systématique de certaines molécules ; en particulier, quelle alternative au S-métolachlore ?
 - La réduction des herbicides sur cultures de printemps ;
 - Le test de nouvelles cultures moins gourmandes en pesticides (action en lien avec la Fiche Objectif « AGRI 4 »), à intégrer pour allonger les rotations.

Un bilan annuel sous forme de communication (flyer, lettre d'information)
2. Mise à disposition de matériel par une collectivité aux agriculteurs
[priorité 2 ; parcelles en grandes cultures des secteurs 1, 2 et 3]
 - Matériel de désherbage mécanique ; le choix du matériel à acheter se fera en cohérence avec les besoins du territoire ; les modalités de suivi et d'entretien du matériel devront bien être précisées.
3. Retour d'expérience / sensibilisation : **[priorité 1 ; secteurs 1, 2 et 3]**
 - Organisation de visites d'exploitations agricoles mettant en place des pratiques permettant de limiter l'utilisation des phytosanitaires au sein du système d'exploitation, démonstration de matériel & réglages (appui sur les réseaux existants DEPHY, 30 000, GIEE)
4. Formation collective : **[priorité 2 ; secteurs 1, 2 et 3]**
 - Organisation de formations collectives (exemple : les pratiques alternatives aux phytosanitaires, la reconnaissance des ravageurs et adventices et stratégies d'intervention, ...).
5. Accompagnement individuel : **[priorité 1 : parcelles en grandes cultures des secteurs 1, 2 et 3]**
 - Diagnostic individuel d'exploitation agricole, afin d'identifier les leviers d'actions permettant de limiter les pratiques à risques de pollution diffuse et/ou ponctuelle ; ces diagnostics permettront également de compléter les données sur les pratiques agricoles des exploitants du territoire pour affiner le diagnostic ;
 - Accompagnement individuel si souhaité par l'exploitant à la suite de la synthèse du diagnostic

Partenaires <i>(liste non exhaustive)</i>	Coopératives, Négoce et Prescripteurs locaux (Limagrain, Chouvy, ...), Chambre d'agriculture 63, CUMA, Bioagri, Bio63, Collectivités, CIVAM, EDE, CER Avenir, FREDON, laboratoires d'analyses (CESAR, ...)
Type d'actions	Expérimentation – Mise à disposition de matériel – Sensibilisation – Accompagnement individuel - Formation collective

Objectifs	Types d'actions	Indicateurs	Objectif mi-parcours (fin année 3)	Objectif fin contrat (fin année 6)
FO2. Réduire l'utilisation des phytosanitaires	21. Mise en place d'expérimentations	Nombre d'essais mis en place (1 essai = 1 modalité)	4	6
		Nombre de parcelles expérimentales	8	12
		Nombre de bilan / suivi des essais	3	6
	22. Mise à disposition de matériel de désherbage mécanique	Nombre de matériel acquis et mis à disposition	1	2
	23. Retour d'expérience	Nombre d'évènements organisés sur le terrain	3	6
		Nombre d'exploitants présents	30	60
	24. Formations collectives	Nombre de formations organisées	6	12
		Nombre d'exploitants participants	60	120
	25. Accompagnement individuel	Nombre de diagnostics individuels d'exploitation agricole réalisés	15	30
		Nombre d'accompagnements individuels	6	12
	Concentration en S-métolachlore	Moyenne max sur le Jauron (µg/l)	0,21	0,18
		Moyenne max sur le Litroux (µg/l)	0,37	0,33
	Diminution de l'IFT	Evolution de la valeur de l'IFT à la rotation	-10%	-20%
	Allongement des rotations	Evolution de la longueur moyenne des rotations	+20%	+40%

Précision : les objectifs de diminution des IFT proviennent des données du diagnostic agricole, réalisé à l'échelle de secteurs homogènes ; ils sont donc estimés sur la base de pratiques moyennes. Ces objectifs seront susceptibles d'être réévalués suite aux accompagnements individuels qui permettront de compléter et préciser les données agricoles du diagnostic.

Objectif	Types d'actions	Description	Coût estimé HT	Temps estimé (jours)
FO2. Réduire l'utilisation des phytosanitaires	21. Mise en place d'expérimentations	Mise en place et suivi des expérimentations économes en pesticides : € / essai / an	7 200,00 €	12 j
	22. Mise à disposition de matériel de désherbage mécanique	Achat de matériels de désherbage mécanique : € / matériel	12 000,00 €	
	23. Retour d'expérience	Organisation et animation d'un évènement 'terrain' (visite, démonstration de matériel) en partenariat CA63 / Bio63 / Fredon : € / évènement	6 620,00 €	11 j
	24. Formations collectives	Organisation et animation d'une formation collective : € / formation	3 300,00 €	5,5 j
	25. Accompagnement individuel		Diagnostic individuel d'exploitation agricole : € / exploitation	1 260,00 €
		Accompagnement individuel : € / exploitation	1 260,00 €	3 j

AGRI2 Coût Global					Partenaires financiers potentiels
Répartition	intermédiaire sur 3 ans		total sur 6 ans		
	Budget	Temps (j)	Budget	Temps (j)	
animation collective	53 400,00 €	114	106 800,00 €	204	AELB Collectivités Etat Union européenne Coopératives, négoce et autres acteurs agricoles Privés
animation individuelle	7 560,00 €	18	15 120,00 €	36	
travaux, matériel	12 000,00 €	-	24 000,00 €	-	
étude (diagnostic, analyses)	18 900,00 €	45	37 800,00 €	90	
Total	91 860,00 €	177	183 720,00 €	330	

Tous les co-financements européens seront mobilisés autant que possible, selon les enveloppes budgétaires disponibles. Précisons que le temps d'animation générale est compté dans un tableau de financement à part ; il n'apparaît donc pas dans cette fiche objectif, mais il est bien pris en compte dans l'estimation de l'enveloppe budgétaire totale du Contrat Territorial.



Établissement public du ministère chargé du développement durable

PLAN D' ACTIONS AGRICOLES BASSINS VERSANTS DU LITROUX ET DU JAURON



ENJEU :	Concilier agriculture et préservation des milieux aquatiques	REFERENCE :	AGRI 3
STRATÉGIE :	Réduire les pollutions de l'eau pour atteindre le bon état écologique et chimique demandé par la DCE		
Indicateurs de résultats – état final : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Concentration des masses d'eau en nitrates < 35 mg/l ▪ Concentration des masses d'eau en pesticides < 2 µg/l pour la somme des matières actives, et concentration des masses d'eau en pesticide < 0.5 µ/l pour une matière active 			
OBJECTIF :	Réduire la fertilisation azotée		
SECTEUR GÉOGRAPHIQUE :	Bassins Versants du Litroux et du Jauron ; les 4 secteurs sont concernés (voir par action)	PRIORITÉ :	1
MAÎTRE D'OUVRAGE	Billom Communauté	ANNÉES DE PROGRAMMATION	2023 – 2025 2026 - 2028

RAPPELS DU SAGE - GESTION QUALITATIVE

Enjeu :

5. Restaurer les masses d'eau dégradées afin d'atteindre le bon état écologique et chimique demandé par la DCE

Objectif général et sous-objectifs :

5.1. Améliorer la qualité physico-chimique de l'eau

- 5.1b. Réduire les pollutions diffuses et ponctuelles d'origine agricole

Dispositions :

5.1.8. Améliorer la gestion des effluents d'élevage et des effluents chez les producteurs fromagers

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE - DIAGNOSTIC

Lors du bilan du SDAGE publié en 2019 par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, deux pressions d'origine principalement agricoles ont été mises en évidence, à deux niveaux, sur les masses d'eau du Litroux et du Jauron :

- Les produits phytosanitaires, qui représentent l'enjeu prioritaire sur les deux bassins versants. Les principales molécules retrouvées sont principalement d'origine agricole : le glyphosate et l'AMPA (un dérivé du glyphosate, herbicide non sélectif), des herbicides chlorés utilisés en maïs, tournesol ou colza (Métolachlore et dérivés, acétochlore, dérivés du métazachlore), des herbicides utilisés sur colza et maïs (Diméthénamide-P), ou encore des fongicides (Tébuconazole, Azoxystrobine).
- Pour l'indicateur Nitrates, le bilan du SDAGE ne met pas en avant de pression significative, et du point de vue de la DCE les deux cours d'eau présentent un bon état écologique. Pour autant une pression existe puisque des transferts de nitrates sont observés dans les masses d'eau, ayant une origine majoritairement agricole (élevage, fertilisation minérale azotée).

Notons qu'une pression Phosphore existe puisque des transferts d'éléments phosphatés sont observés dans les masses d'eau, mais les fortes teneurs en orthophosphates (PO₄) semblent indiquer une origine plutôt domestique notamment via les eaux d'assainissement (hors pollution ponctuelle agricole).

En ce qui concerne l'enjeu nitrates, les causes majeures de pollution diagnostiquées concernent essentiellement :

- Les secteurs céréaliers où les absences d'interculture (dérogation due au taux d'argile) constituent un risque de lessivage de la fertilisation minérale. Il existe également un risque de transfert des nitrates via le réseau de drainage présent notamment sur le secteur de Limagne Agricole. En ce qui concerne l'utilisation des intrants azotés sur ces secteurs, la marge de manœuvre réside dans l'amélioration des connaissances sur les périodes à risques de transfert (prise en compte des reliquats azotés post-récolte et à l'entrée d'hiver), et le développement de cultures à bas niveau d'intrant.
- Les secteurs d'élevage : des axes d'amélioration ont été identifiés dans le pilotage de la fertilisation chez certains éleveurs (prise en compte des arrière-effets prairies et des effluents organiques, valeur fertilisante des effluents, ...). Un diagnostic plus précis des pratiques de fertilisation organique permettrait de préciser ces axes d'amélioration. Les risques principaux sur ce secteur sont ainsi liés à la gestion de la fertilisation organique (pilotage, stockage des effluents).

Afin de répondre à cette problématique nitrates, le maître d'ouvrage de cette fiche action propose donc de travailler avec les agriculteurs **sur la base du volontariat** pour réduire la fertilisation azotée, minérale et/ou organique. Les actions permettant de limiter le transfert des nitrates sont détaillées dans la Fiche Objectif n°1 (AGRI 1).

NATURE DES ACTIONS

1. Expérimentation de pratiques permettant de limiter le recours aux intrants azotés : **[priorité 1 : parcelles en grandes cultures des secteurs 1, 2 et 3]** Via :
 - Le test de pratiques, d'itinéraires techniques plus économes en azote sur les cultures actuelles ;
 - Dans un second temps, le test de nouvelles cultures ayant des plus faibles besoins en azote que les cultures actuellement sur le territoire (action en lien avec l'étude filières de la Fiche Objectif « AGRI 4 »)

Un bilan annuel sous forme de communication (flyer, lettre d'information)
2. Mise en place et animation de réseaux : **[priorité 1]**
 - Réseau de suivi sur le **secteur 1 de Limagne Agricole** : réalisation de reliquats post-récolte / entrée d'hiver pour créer et alimenter une base de données afin de sensibiliser les exploitants à leur gestion de la fertilisation (à coupler avec les analyses sorties d'hiver normalement réalisées car obligatoires en ZVN)

Un bilan annuel sous forme de communication (flyer, lettre d'information)

 - Mise en relation : développement d'un réseau permettant de favoriser le lien entre céréaliers et éleveurs et développer les échanges paille – fumier sur **l'ensemble des 4 secteurs**.
3. Retour d'expérience / sensibilisation : **[priorité 1 : ensemble des 4 secteurs]**
 Organisation de visites d'exploitations agricoles mettant en place des pratiques permettant de limiter le recours aux intrants azotés, démonstration de matériel & réglages
4. Accompagnement individuel : **[priorité 1 : ensemble des 4 secteurs]**
 - Diagnostic individuel d'exploitation agricole, afin d'identifier les leviers d'actions permettant de réduire les fuites d'azote en fonction des pratiques en secteurs de grandes cultures et d'élevage (apports, stockage, ...) ;
 - Accompagnement individuel si souhaité à la suite du diagnostic.

Partenaires <i>(liste non exhaustive)</i>	Coopératives, Négoce et Prescripteurs locaux (Limagrain, Chouvy, ...), Chambre d'agriculture 63, Bio63, Bioagri, CER Avenir, EDE, FREDON, laboratoires d'analyses (CESAR, ...)
Type d'actions	Expérimentation – Mise en réseau / Sensibilisation – Accompagnement individuel

Objectifs	Types d'actions	Indicateurs	Objectif mi-parcours (fin année 3)	Objectif fin contrat (fin année 6)
FO3. Réduire la fertilisation azotée	31. Mise en place d'expérimentations	Nombre d'essais mis en place (1 essai = 1 modalité)	4	6
		Nombre de parcelles expérimentales	8	12
		Nombre de bilan / suivi des essais	3	6
	32. Animation de réseaux	Nombre d'analyses réalisées (post-récolte) = nombre de parcelles suivies	30	60
		Nombre de bilan / suivi des résultats	3	3
		Création et mise à jour de la base de données Reliquats	Oui	Oui
		Création et mise à jour du site internet / base de données mettant en relation céréaliers - éleveurs	Oui	Oui
	33. Retour d'expérience	Nombre d'évènements organisés sur le terrain	3	6
		Nombre d'exploitants présents	30	60
	34. Accompagnement individuel	Nombre de diagnostics individuels d'exploitation agricole réalisés	15	30
		Nombre d'accompagnements individuels	6	12
	Diminution des Reliquats Entrée Hiver par secteur, à la rotation	Secteur 1 : Limagne Agricole	-10%	-20%
		Secteur 2 : Limagne Viticole	-5%	-10%
		Secteur 3 : Plaine de la Dore	-5%	-10%
		Secteur 4 : Livradois	-2%	-5%
	Atteinte d'une valeur moyenne des Reliquats Post Récolte, à la culture	Valeur moyenne max du Reliquat post récolte à la culture (hors cas situation exceptionnelle, grêle, sécheresse)	50 uN	35 uN

Précision : les objectifs de diminution des REH proviennent des données du diagnostic agricole, réalisé à l'échelle de secteurs homogènes ; ils sont donc estimés sur la base de pratiques moyennes. Ces objectifs seront susceptibles d'être réévalués suite aux accompagnements individuels qui permettront de compléter et préciser les données agricoles du diagnostic.

Objectif	Types d'actions	Description	Coût estimé HT	Temps estimé (jours)
FO3. Réduire la fertilisation azotée	31. Mise en place d'expérimentations	Mise en place et suivi des expérimentations économes en azote : € / essai / an	4 000,00 €	6 j
	32. Animation de réseaux	Mise en place du réseau de suivi des reliquats post-récolte : € / analyse	60,00 €	
		Animation du réseau de suivi des reliquats post-récolte (BDD et communication) : € / an	1 500,00 €	3 j
		Mise en place, développement et suivi du réseau « céréaliers – éleveurs » : € / an	750,00 €	1,5 j
	33. Retour d'expérience	Organisation et animation d'un évènement 'terrain' (visite, démonstration de matériel) en partenariat CA63 / Bio63 / Fredon : € / évènement	6 620,00 €	11 j
	34. Accompagnement individuel	Diagnostic individuel d'exploitation agricole : € / exploitation	1 260,00 €	3 j
Accompagnement individuel : € / exploitation		1 260,00 €	3 j	

AGRI3 Coût Global					Partenaires financiers potentiels
Répartition	intermédiaire sur 3 ans		total sur 6 ans		
	Budget	Temps (j)	Budget	Temps (j)	
animation collective	30 750,00 €	70,5	59 250,00 €	120	AELB Collectivités Etat Union européenne Coopératives, négoce et autres acteurs agricoles Privés
animation individuelle	7 560,00 €	18	15 120,00 €	36	
travaux, matériel	0,00 €	-	0,00 €	-	
étude (diagnostic, analyses)	20 700,00 €	45	41 400,00 €	90	
Total	59 010,00 €	133,5	115 770,00 €	246	

Tous les co-financements européens seront mobilisés autant que possible, selon les enveloppes budgétaires disponibles. Précisons que le temps d'animation générale est compté dans un tableau de financement à part ; il n'apparaît donc pas dans cette fiche objectif, mais il est bien pris en compte dans l'estimation de l'enveloppe budgétaire totale du Contrat Territorial.

ENJEU :	Concilier agriculture et préservation des milieux aquatiques	REFERENCE :	AGRI 4
STRATÉGIE :	Réduire les pollutions de l'eau pour atteindre le bon état écologique et chimique demandé par la DCE		
Indicateurs de résultats – état final : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Concentration des masses d'eau en nitrates < 35 mg/l ▪ Concentration des masses d'eau en pesticides < 2 µg/l pour la somme des matières actives, et concentration des masses d'eau en pesticide < 0.5 µ/l pour une matière active 			
OBJECTIF :	Développer des actions à l'échelle du territoire		
SECTEUR GÉOGRAPHIQUE :	Bassins Versants du Litroux et du Jauron ; l'ensemble du territoire est concerné	PRIORITÉ :	1
MAÎTRE D'OUVRAGE	Billom Communauté	ANNÉES DE PROGRAMMATION	2023 – 2025 2026 - 2028

RAPPELS DU SAGE - GESTION QUALITATIVE

Enjeu :

5. Restaurer les masses d'eau dégradées afin d'atteindre le bon état écologique et chimique demandé par la DCE

Objectif général et sous-objectifs :

5.1. Améliorer la qualité physico-chimique de l'eau
 ➤ 5.1.c. Réduire les pollutions par les phytosanitaires

Dispositions :

5.1.10. Engager des actions de réduction et d'amélioration de l'usage des produits phytosanitaires sur les zones prioritaires

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE - DIAGNOSTIC

Lors du bilan du SDAGE publié en 2019 par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, deux pressions d'origine principalement agricoles ont été mises en évidence, à deux niveaux, sur les masses d'eau du Litroux et du Jauron :

- Les produits phytosanitaires, qui représentent l'enjeu prioritaire sur les deux bassins versants. Les principales molécules retrouvées sont principalement d'origine agricole : le glyphosate et l'AMPA (un dérivé du glyphosate, herbicide non sélectif), des herbicides chlorés utilisés en maïs, tournesol ou colza (Métolachlore et dérivés, acétochlore, dérivés du métazachlore), des herbicides utilisés sur colza et maïs (Diméthénamide-P), ou encore des fongicides (Tébuconazole, Azoxystrobine).
- Pour l'indicateur Nitrates, le bilan du SDAGE ne met pas en avant de pression significative, et du point de vue de la DCE les deux cours d'eau présentent un bon état écologique. Pour autant une pression existe puisque des transferts de nitrates sont observés dans les masses d'eau, ayant une origine majoritairement agricole (élevage, fertilisation minérale azotée).

Notons qu'une pression Phosphore existe puisque des transferts d'éléments phosphatés sont observés dans les masses d'eau, mais les fortes teneurs en orthophosphates (PO₄) semblent indiquer une origine plutôt domestique notamment via les eaux d'assainissement (hors pollution ponctuelle agricole).

Les bassins versants du Litroux et du Jauron ont la particularité d'être vierges de toute dynamique collective de territoire relative à l'activité agricole. Pour autant, des actions à échelle plus petite, ou plus dispersées, existent et se développent au sein et en périphérie du territoire : développement d'ateliers de diversification (maraîchage, légumineuses, ...), engagement dans des filières de qualité (AB, AOP, ...). Par ailleurs le PETR Grand Clermont et le PNR Livradois-Forez portent un Projet Alimentaire Territorial, qui s'est donné pour objectif d'améliorer le taux d'auto-provisionnement du territoire et d'offrir aux habitants les conditions d'une alimentation saine, de qualité, accessible à tous, issue de circuits de proximité et contribuant au développement d'une agriculture rémunératrice pour l'agriculteur et respectueuse de l'environnement. Le territoire couvert par ce PAT concerne une partie de notre secteur d'étude, en particulier le secteur sud faisant partie du PNR du Livradois-Forez, ainsi que les communes à l'ouest qui font partie de Billom Communauté (faisant partie du Pays du Grand Clermont).

Afin de répondre à l'enjeu global de qualité d'eau tout en initiant une dynamique collective aujourd'hui inexistante, le maître d'ouvrage de cette fiche action propose de développer des actions favorables aux changements de pratiques, et participant à l'émergence de projets collectifs, **sur la base du volontariat**.

NATURE DES ACTIONS

1. Développement de nouvelles filières : **[priorité 1]**

- Conduite d'une étude pour analyser les filières pertinentes à développer sur le territoire, permettant la mise en place de nouvelles cultures alternatives (limitant l'usage des intrants agricoles) et rentables : étude de potentiel de production, et de potentiel de développement des filières. Cette action est à mettre en relation avec les expérimentations proposées dans les fiches Objectifs AGRI 2 et AGRI 3.

Un document de synthèse et de vulgarisation de cette étude sera réalisé avec l'étude afin de communiquer sur ses tenants et aboutissants.

- Dans un second temps, si besoin accompagnement à la structuration des filières identifiées

2. Développement de l'Agriculture Biologique : **[priorité 1]**

- Étude du potentiel de production, de développement des filières et de structuration ; un document de synthèse et de vulgarisation de cette étude sera réalisé avec l'étude afin de communiquer sur ses tenants et aboutissants.

- Accompagnement si besoin à la structuration de la filière AB

- Diagnostic individuel de conversion à l'AB

- Accompagnement individuel à la conversion (technique, réglementaire, certification)

- Information, sensibilisation à l'AB via :

- des journées de démonstration (retour d'expérience) et formations : animation collective
- des newsletters : diffusion de fiches techniques

3. Développement d'un projet de territoire : **[priorité 1]** rédaction et dépôt d'un dispositif territorial permettant de rémunérer les exploitations s'engageant dans des pratiques favorables à la diminution des risques de pollution des eaux :

- Dispositif PSE : Paiements pour Services Environnementaux

- Dispositif MAEC : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques, proposées dans le cadre d'un PAEC (Plan Agro-Environnementale et Climatiques)

<p>Partenaires <i>(liste non exhaustive)</i></p>	<p>Coopératives, Négoces et Prescripteurs locaux (Limagrain, Chouvy, ...), Chambre d'agriculture 63, Bioagri, Bio63, Bureaux d'études</p>
<p>Type d'actions</p>	<p>Étude – Communication - Sensibilisation - Accompagnement individuel – Animation collective</p>

Objectifs	Types d'actions	Indicateurs	Objectif mi-parcours (fin année 3)	Objectif fin contrat (fin année 6)
FO4. Développer des actions à l'échelle du territoire	41. Etude nouvelles filières	Réalisation de l'étude nouvelles filières et diffusion du document de synthèse	1	1
		Nombre de filière structurée	0	1
	42. Développement de l'AB	Réalisation de l'étude filière AB et diffusion du document de synthèse	1	1
		Filière AB structurée	1	1
		Nombre de diagnostic de conversion	6	12
		Nombre d'accompagnements individuels	6	12
		Nombre de fiches techniques rédigées et diffusées	6	12
		Nombre d'évènements organisés sur le terrain	6	12
		Nombre d'exploitants présents aux évènements	60	120
	43. Projet de territoire	Nombre de projet rédigé et déposé	1	1

Objectif	Types d'actions	Description	Coût estimé HT	Temps estimé (jours)
FO4. Développer des actions à l'échelle du territoire	41. Etude de nouvelles filières	Réalisation d'études filières (nouvelles filières ou filière AB) : € / étude	25 800,00 €	43 j
		Accompagnement à la structuration de filière : € / filière	15 000,00 €	25 j
	42. Développement de l'AB	Diagnostic individuel d'exploitation à la conversion AB : € / diagnostic	2 000,00 €	4 j
		Accompagnement individuel : € / exploitation	1 000,00 €	2 j
		Organisation et animation d'un évènement 'terrain' (visite, démonstration de matériel) en partenariat CA63 / Bio63 / Fredon : € / évènement	6 620,00 €	11 j
		Rédaction et diffusion de newsletters : € / newsletter	2 400,00 €	4 j
	43. Projet de territoire	Rédaction et dépôt de projet de territoire : € / projet	72 600,00 €	132 j

AGRI4 Coût Global					Partenaires financiers potentiels
Répartition	intermédiaire sur 3 ans		total sur 6 ans		
	Budget	Temps (j)	Budget	Temps (j)	
animation collective	39 000,00 €	91	78 000,00 €	182	AELB Collectivités Etat Union européenne Coopératives, négoce et autres acteurs agricoles Privés
animation individuelle	6 000,00 €	12	12 000,00 €	24	
travaux, matériel	0	-	0	-	
étude (diagnostic, analyses)	136 200,00 €	242	148 200,00 €	266	
communication	0,00 €	24	0,00 €	48	
Total	181 200,00 €	369	238 200,00 €	520	

Tous les co-financements européens seront mobilisés autant que possible, selon les enveloppes budgétaires disponibles. Précisons que le temps d'animation générale est compté dans un tableau de financement à part ; il n'apparaît donc pas dans cette fiche objectif, mais il est bien pris en compte dans l'estimation de l'enveloppe budgétaire totale du Contrat Territorial.

ENJEU :	Concilier agriculture et préservation des milieux aquatiques	REFERENCE :	AGRI 5
STRATÉGIE :	Réduire les pollutions de l'eau pour atteindre le bon état écologique et chimique demandé par la DCE		
Indicateurs de résultats – état final : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Concentration des masses d'eau en nitrates < 35 mg/l ▪ Concentration des masses d'eau en pesticides < 2 µg/l pour la somme des matières actives, et concentration des masses d'eau en pesticide < 0.5 µ/l pour une matière active 			
OBJECTIF :	Communiquer et sensibiliser		
SECTEUR GÉOGRAPHIQUE :	Bassins Versants du Litroux et du Jauron ; l'ensemble du territoire est concerné	PRIORITÉ :	1
MAÎTRE D'OUVRAGE	Billom Communauté	ANNÉES DE PROGRAMMATION	2023 – 2025 2026 - 2028

RAPPELS DU SAGE - GESTION QUALITATIVE

Enjeu :

5. Restaurer les masses d'eau dégradées afin d'atteindre le bon état écologique et chimique demandé par la DCE

Objectif général et sous-objectifs :

5.1. Améliorer la qualité physico-chimique de l'eau

- 5.1b. Réduire les pollutions diffuses et ponctuelles d'origine agricole (nitrate, phosphore, MES, phytosanitaires)
- 5.1c. Réduire les pollutions par les phytosanitaires

Dispositions :

5.1.5. Préserver et restaurer les haies et la ripisylve

5.1.6. Renforcer la mise en place des bandes végétalisées

5.1.7. Inciter l'installation d'abreuvoirs et maîtriser les accès aux cours d'eau par les animaux d'élevage dans les secteurs sensibles

5.1.9. Pérenniser voire renforcer le réseau de suivi des produits phytosanitaires

5.1.10. Engager des actions de réduction et d'amélioration de l'usage des produits phytosanitaires sur les zones prioritaires

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE - DIAGNOSTIC

Lors du bilan du SDAGE publié en 2019 par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, deux pressions d'origine principalement agricoles ont été mises en évidence, à deux niveaux, sur les masses d'eau du Litroux et du Jauron :

- Les produits phytosanitaires, qui représentent l'enjeu prioritaire sur les deux bassins versants. Les principales molécules retrouvées sont principalement d'origine agricole : le glyphosate et l'AMPA (un dérivé du glyphosate, herbicide non sélectif), des herbicides chlorés utilisés en maïs, tournesol ou colza (Métolachlore et dérivés, acétochlore, dérivés du métazachlore), des herbicides utilisés sur colza et maïs (Diméthénamide-P), ou encore des fongicides (Tébuconazole, Azoxystrobine).
- Pour l'indicateur Nitrates, le bilan du SDAGE ne met pas en avant de pression significative, et du point de vue de la DCE les deux cours d'eau présentent un bon état écologique. Pour autant une pression existe puisque des transferts de nitrates sont observés dans les masses d'eau, ayant une origine majoritairement agricole (élevage, fertilisation minérale azotée).

Notons qu'une pression Phosphore existe puisque des transferts d'éléments phosphatés sont observés dans les masses d'eau, mais les fortes teneurs en orthophosphates (PO4) semblent indiquer une origine plutôt domestique notamment via les eaux d'assainissement (hors pollution ponctuelle agricole).

Ces éléments de qualité des eaux sont disponibles en accès libre sur différents sites internet, mais force est de constater suite aux différents ateliers d'échanges que les exploitants agricoles ne les connaissent pas et ne savent pas où chercher ces informations. D'autre part, la réglementation générale apparaît pour une partie des agriculteurs floue et complexe car dense et perpétuellement mise à jour, en fonction des thématiques (produits phytosanitaires, CIPAN, zones vulnérables nitrates, ...). Les retours d'échanges mettent ainsi en avant un manque global de diffusion d'informations relatives à la qualité de l'eau et aux diverses actualités agricoles.

La transparence et le partage d'informations étant les socles d'une bonne appropriation des enjeux et d'implication des acteurs d'un territoire, le maître d'ouvrage propose de travailler sur ces aspects en mettant en place des actions de communication et de sensibilisation auprès des agriculteurs. Ces actions permettront également de valoriser les actions développées dans les autres fiches Objectifs (AGRI 1, AGRI 2, AGRI 3 et AGRI 4). L'ensemble des actions proposées dans le Contrat Territorial sont **basées sur du volontariat**.

NATURE DES ACTIONS

1. Sensibilisation à la qualité de l'eau : **[priorité 1]** : réunions collectives d'informations faisant la synthèse de la qualité des eaux :
 - Quelles molécules retrouvées ;
 - A quelles concentrations, quelles fréquence ;
 - Quels risques sur l'environnement, quels impacts.

Informations relatives à la réglementation générale : informations relatives aux zones vulnérables nitrates, CIPAN et aux produits phytosanitaires. Ces informations pourront être diffusées au cours de la réunion collective de sensibilisation à la qualité de l'eau.
2. Valorisation des projets agricoles : **[priorité 1]** : rédaction et diffusion de fiches de synthèse pour valoriser et mettre en avant les dynamiques agricoles en place et/ou en développement sur le territoire ou en périphérie. Ces dynamiques peuvent être par exemple : ateliers de diversification, installations en maraîchage, mise en place de pratiques alternatives, agriculture biologique, etc.
3. Diffusion de l'information : **[priorité 1]** : regroupement de l'ensemble les actualités relatives au Contrat Territorial, permettant de centraliser l'ensemble des actions et informations ; cela pourrait se traduire par la mise en place de :
 - Un site internet : mise à jour des actualités, liens vers des sites ou documents, personnes ressources
 - Une newsletter : information sur les événements à venir (formations, retours d'expérience, réunions d'informations) et sur les actualités importantes.

Partenaires <i>(liste non exhaustive)</i>	Chambre d'agriculture 63, Bio63, FREDON
Type d'actions	Communication – Sensibilisation

Objectifs	Types d'actions	Indicateurs	Objectif mi-parcours (fin année 3)	Objectif fin contrat (fin année 6)
F05. Communiquer et sensibiliser	51. Sensibilisation à la qualité de l'eau	Nombre de réunions organisées	1	2
		Nombre d'exploitants présents	30	60
	52. Valorisation des projets agricoles	Nombre de fiches rédigées et diffusées	9	18
	53. Diffusion de l'information	Nombre d'actualités mises en lignes sur le site internet	36	72
		Nombre de newsletter diffusées	12	24

Objectif	Types d'actions	Description	Coût estimé HT	Temps estimé (jours)
FO5. Communiquer et sensibiliser	51. Sensibilisation à la qualité de l'eau	Organisation et animation d'une réunion d'information collective sur la qualité de l'eau : € / réunion	1 320,00 €	3 j
	52. Valorisation des projets agricoles	Rédaction de fiche de synthèse : € / fiche	750,00 €	1,5 j
	53. Diffusion de l'information	(Animation générale) Animation du site internet et de la newsletter	/	/

AGRI5 Coût Global					Partenaires financiers potentiels
Répartition	intermédiaire sur 3 ans		total sur 6 ans		
	Budget	Temps (j)	Budget	Temps (j)	
animation collective	0,00 €	3	0,00 €	6	AELB Collectivités Etat Union européenne
animation individuelle	0,00 €	-	0,00 €	-	
travaux, matériel	0,00 €	-	0,00 €	-	
étude (diagnostic, analyses)	0,00 €	-	0,00 €	-	
communication	0,00 €	13,5	0,00 €	27	
Total	0,00 €	16,5	0,00 €	33	

Tous les co-financements européens seront mobilisés autant que possible, selon les enveloppes budgétaires disponibles. Précisons que le temps d'animation générale est compté dans un tableau de financement à part ; il n'apparaît donc pas dans cette fiche objectif (notamment le temps dédié à la diffusion de l'information, action 53), mais il est bien pris en compte dans l'estimation de l'enveloppe budgétaire totale du Contrat Territorial.



Fiches Objectifs

Enjeux 2 : Réduire les sources de pollution des milieux aquatiques et améliorer la qualité de l'eau pour les usages et la biodiversité (Volet Qualité)



Établissement public du ministère chargé du développement durable

PLAN D' ACTIONS QUALITÉ BASSINS VERSANTS DU LITROUX ET DU JAURON



PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

ENJEU :	Réduire les sources de pollution des milieux aquatiques et améliorer la qualité de l'eau pour les usages et la biodiversité	REFERENCE :	QUAL1
STRATÉGIE :	Réduire les pollutions de l'eau pour atteindre le bon état écologique et chimique demandé par la DCE		
Indicateurs de résultats – état final : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Présence de E.Coli inférieure à 200 UFC/100ml ▪ Présence de Entérocoques inférieure à 200 UFC/100ml 			
OBJECTIF :	Réduire les pollutions d'origine domestique		
SECTEUR GÉOGRAPHIQUE :	Bassins Versants du Litroux et du Jauron ; les 4 secteurs sont concernés (voir par action)	PRIORITÉ :	1
MAÎTRE D'OUVRAGE	Billom Communauté	ANNÉES DE PROGRAMMATION	2023 - 2025 2026 - 2028

RAPPELS DU SAGE

Enjeu :

5. Restaurer les masses d'eau dégradées afin d'atteindre le bon état écologique et chimique demandé par la DCE

Objectif général et sous-objectifs :

5.1. Améliorer la qualité physico-chimique de l'eau

- 5.1a : Réduire la pollution d'origine urbaine et industrielle en améliorant l'assainissement collectif et non collectif

Dispositions :

- 5.1.1 Définir les priorités en matière de stations d'épuration et de mise aux normes des réseaux d'assainissement
- 5.1.2 Améliorer les conditions de collecte des effluents urbains et industriels, et leur transport dans les réseaux
- 5.1.3 Limiter les apports en sortie de stations d'épuration, en améliorant les capacités et les niveaux de traitement
- 5.1.4 Identifier et valider les zones à enjeux environnementaux vis-à-vis de l'assainissement non collectif

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE - DIAGNOSTIC

Élément 1 : Dans le cadre de l'état des lieux des bassins versants de Litroux et du Jauron, 11 stations de mesures ont permis de réaliser un suivi annuel de la qualité de l'eau :

- 5 stations de suivi sur le bassin versant du Litroux
- 6 stations de suivi sur le bassin versant du Jauron

L'ensemble du territoire a été maillé pour sectoriser les pollutions et permettre d'affiner la priorisation des actions par masse d'eau.

Cet état des lieux a mis en évidence de profonds dysfonctionnements depuis l'amont jusqu'à l'aval.

Les 11 stations ont fait l'objet d'analyses Physico-chimiques et hydrobiologiques (Diatomées, Macro-invertébrés et faune piscicole) :

- Lors de 12 campagnes mensuelles de 1 journée pour la physico-chimie/hydrologie et la bactériologie
- Lors d'une campagne pour les analyses hydrobiologiques (macro-invertébrés et diatomées)
- Lors d'une campagne estivale pour les inventaires piscicoles
- Lors de 3 campagnes pour les produits phytosanitaires (pesticides)

On constate en effet :

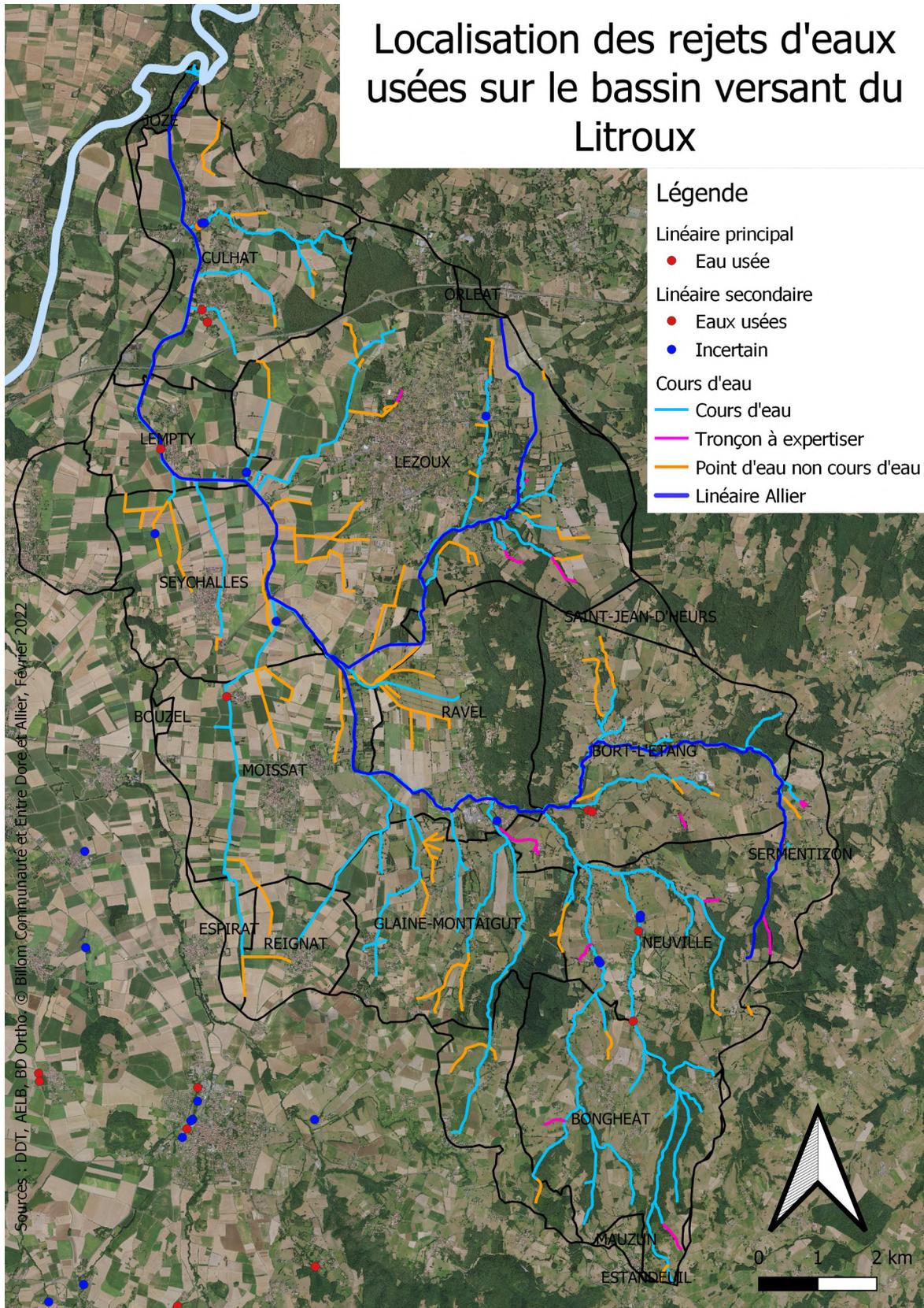
- des apports récurrents en matière organique
- des charges importantes en nutriments
- des contaminations bactériennes sur toutes les stations
- des pesticides ont également été retrouvés sur l'ensemble des stations pour au moins 2 campagnes (mai et juillet).

Ces apports polluants, couplés à une baisse récurrente des débits créés des nuisances graves à l'état écologique de l'eau.

Élément 2 : l'étude « Hydrologie Adéquation Besoins Ressource » a mis en évidence que les rejets de stations d'épuration permettent un « soutien » du débit des cours d'eau des bassins versants. La qualité des eaux en sortie de station d'épuration influe directement la qualité de l'eau des cours d'eau à cause de la faible dilution des nutriments et des éléments organiques encore présents dans les eaux de rejets.

Un travail doit donc être mené concernant l'assainissement collectif (AC) mais également non collectif (ANC) dans l'objectif de diminuer la charge polluante rejetée dans le milieu naturel.

Localisation des rejets d'eaux usées sur le bassin versant du Litroux



NATURE DES ACTIONS

1) Mise en place d'un plan d'amélioration de l'assainissement collectif (AC) : [priorité 1]

- Les réseaux d'assainissement collectif de certaines communes sont vieillissants et en unitaire. Leurs stations d'épuration le sont également. La mise en place d'un plan d'amélioration de l'assainissement collectif (Schéma directeur d'assainissement) permettra d'aider les communes à comprendre les enjeux qui reposent sur les milieux aquatiques. Certaines communes sont déjà dans cette démarche, le contrat territorial demandera de travailler en priorité sur les communes avec réseaux à risque de surcharge. La liste des communes ne disposant pas d'un schéma directeur d'assainissement de moins de 10 ans est la suivante : Montmorin, Fayet le Chateau, Issertaux, Mauzun, Bongheat, Egliseneuve-près-Billom, Reignat, Culhat, Lezoux, Ravel, Bord l'étang.

2) Mise en place d'un plan d'amélioration de l'assainissement non collectif (ANC) : [priorité 1]

- La mise en place d'un plan d'amélioration de l'assainissement collectif permettra au service SPANC de la communauté de commune Entre Dore et Allier et au SIAREC (pour Billom Communauté) de prioriser les actions de sensibilisation et de mise en conformité des micro-stations en contact direct avec des cours d'eau ou nappes d'eau souterraines.

3) Régularisation des rejets d'eaux usées relevés : [priorité 1]

- Régularisation des rejets d'eaux usées ou d'ANC (non fonctionnel) directement dans le cours d'eau. Raccordement au réseau collectif lorsque cela est possible ou mise en place d'un ANC. Démarche réalisée après sensibilisation des propriétaires.
- Pour les ANC (non fonctionnel) avec rejets directs dans le cours d'eau : mise en conformité de la micro-station

4) Réhabilitation des ouvrages d'ANC dans le cadre d'opérations groupées : [priorité 1]

- La réhabilitation dans le cadre d'opérations groupées permettra aux propriétaires de faire diminuer le coût de déplacement, d'acheminement et des travaux dans le cadre de la réhabilitation de leur ANC. Les secteurs prioritaires ciblés permettront aux propriétaires d'un même village / bourg de profiter d'avantages financiers.

5) Animation auprès des collectivités pour l'amélioration des rejets domestiques : [priorité 1]

- Accompagnement et animation à l'échelle de la commune pour sensibiliser les élus au besoin d'optimiser leurs stations de traitement des eaux usées. Animation réalisée en partenariat avec le SATEA pour les communes du territoire. L'accompagnement doit déboucher sur des actions d'optimisation de la filière de traitement avec des résultats validés par le SATEA.
- En matière d'assainissement individuel, la cellule d'animation pourra participer aux réunions organisées par les SPANC à destination des particuliers devant améliorer leur assainissement. Cet accompagnement permettra de transmettre un message mutualisé entre la nécessité d'amélioration de la qualité des milieux aquatiques et mise en conformité des installations.

6) Construction ou amélioration de stations d'épuration sur les bassins versants : [priorité 1]

Construction d'une station dépuratoire sur la commune de Lempty

Partenaires <i>(liste non exhaustive)</i>	Collectivités, OFB, SIAREC, SATEA
Type d'actions	Accompagnement des collectivités - Plan d'amélioration – Régularisation - Réhabilitation - Animation - Sensibilisation -

Objectif	Types d'action	Description	Coût estimé	Temps estimé
B1 : Réduction des pollutions d'origine domestique	B1a : Mise en place d'un plan d'amélioration de l'assainissement collectif (AC)	Mise en place d'un PAAC	Temps agent	
		Nombre de STEP passées en état satisfaisant	Temps agent	
	B1b: Mise en place d'un plan d'amélioration de l'assainissement non collectif (ANC)	Mise en place d'un PAANC	Temps agent	
	B1c : Régularisation des rejets d'eaux usées relevés	Régularisation des rejets d'AC et d'ANC	Temps agent	
		Mise en conformité des stations d'ANC	Temps agent	
	B1d : Réhabilitation des ouvrages d'ANC dans le cadre d'opérations groupées	Réhabilitations groupées	Temps agent	
	B1e : Animation auprès des collectivités pour l'amélioration des rejets domestiques	Accompagnement à l'échelle de la commune	Temps agent	
		Participation aux réunions des SPANC	Temps agent	
	B1f : Construction de station d'épuration et de réseau de collecte séparatif	Construction de station et de réseau	Temps agent	

Objectif	Types d'action	Description	Etat zéro	Objectif mi-parcours (fin année 3)	Objectif fin contrat (fin année 6)
B1 : Réduction des pollutions d'origine domestique	B1a : Mise en place d'un plan d'amélioration de l'assainissement collectif (AC)	Mise en place d'un PAAC (nb)	0	6	11
		Nombre de STEP passées en état satisfaisant (nb)	0	3	7
	B1b: Mise en place d'un plan d'amélioration de l'assainissement non collectif (ANC)	Mise en place d'un PAANC (nb)	0	1	1
	B1c : Régularisation des rejets d'eaux usées relevés	Régularisation des rejets d'AC et d'ANC (nb)	0	10	20
		Mise en conformité des stations d'ANC (nb)	0	10	20
	B1d : Réhabilitation des ouvrages d'ANC dans le cadre d'opérations groupées	Réhabilitations groupées (nb)	0	2	4
	B1e : Animation auprès des collectivités pour l'amélioration des rejets domestiques	Accompagnement à l'échelle de la commune (nb)	0	7	7
		Participation aux réunions des SPANC (nb)	0	6	12
	B1f : Construction de station d'épuration et de réseau de collecte séparatif	Construction de station et de réseau	0	1	1

QUAL1 Coût Global					Partenaires financiers potentiels
Répartition	intermédiaire sur 3 ans		total sur 6 ans		
	Budget	Temps (j)	Budget	Temps (j)	
animation collective	0,00 €		0,00 €		
animation individuelle	0,00 €		0,00 €		
travaux, matériel	0,00 €		0,00 €		
étude (diagnostic, analyses)	0,00 €		0,00 €		
Total	0,00 €		0,00 €		



Établissement public du ministère chargé du développement durable

PLAN D' ACTIONS QUALITÉ BASSINS VERSANTS DU LITROUX ET DU JAURON



PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

ENJEU :	Réduire les sources de pollution des milieux aquatiques et améliorer la qualité de l'eau pour les usages et la biodiversité	REFERENCE :	QUAL2
STRATÉGIE :	Réduire les pollutions de l'eau pour atteindre le bon état écologique et chimique demandé par la DCE		
Indicateurs de résultats – état final : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Concentration des masses d'eau en pesticides < 2 µg/l pour la somme des matières actives, et concentration des masses d'eau en pesticide < 0.5 µ/l pour une matière active 			
OBJECTIF :	Amélioration des pratiques polluantes		
SECTEUR GÉOGRAPHIQUE :	Bassins Versants du Litroux et du Jauron ; les 4 secteurs sont concernés	PRIORITÉ :	2
MAÎTRE D'OUVRAGE	Billom Communauté	ANNÉES DE PROGRAMMATION	2023 – 2025 2025 – 2027

RAPPELS DU SAGE

Enjeu :

5. Restaurer les masses d'eau dégradées afin d'atteindre le bon état écologique et chimique demandé par la DCE

Objectif général et sous-objectifs :

5.2 : Restaurer et préserver la fonctionnalité des milieux aquatiques

- 5.2b. Préserver et restaurer la qualité morphologique et les fonctionnalités des cours d'eau et de leur annexes hydrauliques

Dispositions :

5.2.4 Mettre en œuvre des actions de préservation et de restauration des cours d'eau

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE - DIAGNOSTIC

Élément 1 : Dans le cadre de l'état des lieux des bassins versants de Litroux et du Jauron, 11 stations de mesures ont permis de réaliser un suivi annuel de la qualité de l'eau :

- 5 stations de suivi sur le bassin versant du Litroux
- 6 stations de suivi sur le bassin versant du Jauron

L'ensemble du territoire a été maillé pour sectoriser les pollutions et permettre d'affiner la priorisation des actions par masse d'eau.

Cet état des lieux a mis en évidence de profonds dysfonctionnements depuis l'amont jusqu'à l'aval.

Les 11 stations ont fait l'objet d'analyses Physico-chimiques et hydrobiologiques (Diatomées, Macro-invertébrés et faune piscicole) :

- Lors de 12 campagnes mensuelles de 1 journée pour la physico-chimie/hydrologie et la bactériologie
- Lors d'une campagne pour les analyses hydrobiologiques (macro-invertébrés et diatomées)
- Lors d'une campagne estivale pour les inventaires piscicoles
- Lors de 3 campagnes pour les produits phytosanitaires (pesticides)

On constate en effet :

- des apports récurrents en matière organique
- des charges importantes en nutriments
- des contaminations bactériennes sur toutes les stations
- des pesticides ont également été retrouvés sur l'ensemble des stations pour au moins 2 campagnes (mai et juillet).

Ces apports polluants, couplés à une baisse récurrente des débits créés des nuisances graves à l'état écologique de l'eau.

Élément 2 : l'étude « Hydrologie Adéquation Besoins Ressource » a mis en évidence que les rejets de stations d'épuration permettent un « soutien » du débit des cours d'eau des bassins versants. La qualité des eaux en sortie de station d'épuration influe directement la qualité de l'eau des cours d'eau à cause de la faible dilution des nutriments et des éléments organiques encore présents dans les eaux de rejets.

Un travail doit donc être mené concernant l'assainissement collectif (AC) mais également non collectif (ANC) dans l'objectif de diminuer la charge polluante rejetée dans le milieu naturel.

Élément 3 : La loi Labée, a interdit l'usage des produits phytosanitaires en 2017 pour les collectivités et en 2019 pour les particuliers. Tout usage de produits phytosanitaires leur est à présent interdit.

NATURE DES ACTIONS

1. Réduction de l'impact des traitements phytosanitaires des communes : *[priorité 2]*

- Communication autour de la loi Labée concernant l'interdiction de l'utilisation de produits phytosanitaires pour les particuliers.
- Accompagnement dans l'évolution de leur pratique et diffusion de nouvelles techniques de traitement.

2. Réduction de l'impact des traitements phytosanitaires des particuliers : *[priorité 2]*

- Communication autour de la loi Labée concernant l'interdiction de l'utilisation de produits phytosanitaires pour les particuliers.
- Accompagnement dans l'évolution de leur pratique et diffusion de nouvelles techniques de traitement.

Partenaires

(liste non exhaustive)

Collectivités, FREDOM, OBF

Type d'actions

Accompagnement individuel – Réseau de suivi – Animation – Sensibilisation

Objectif	Types d'action	Description	Coût estimé	Temps estimé
B2 : Amélioration des pratiques polluantes Amélioration des pratiques polluantes des particuliers	B2a : Réduction de l'impact des traitements phytosanitaires des communes	Communication autour de la loi Labée	Temps agent	
		Accompagnement dans l'évolution des pratiques	Temps agent	
	B2b : Réduction de l'impact des traitements phytosanitaires des particuliers	Communication autour de la loi Labée	Temps agent	
		Accompagnement dans l'évolution des pratiques	Temps agent	

Objectif	Types d'action	Description	Etat zéro	Objectif mi-parcours (fin année 3)	Objectif fin contrat (fin année 6)
B2 : Amélioration des pratiques polluantes Amélioration des pratiques polluantes des particuliers	B2a : Réduction de l'impact des traitements phytosanitaires des communes	Communication autour de la loi Labée (nb)	0	6	12
		Accompagnement dans l'évolution des pratiques (nb)	0	6	12
	B3a : Réduction de l'impact des traitements phytosanitaires des particuliers	Communication autour de la loi Labée (nb)	0	6	12
		Accompagnement dans l'évolution des pratiques (nb)	0	6	12

QUAL2 Coût Global					Partenaires financiers potentiels
Répartition	intermédiaire sur 3 ans		total sur 6 ans		
	Budget	Temps (j)	Budget	Temps (j)	
animation collective	0,00 €		0,00 €		
animation individuelle	0,00 €		0,00 €		
travaux, matériel	0,00 €		0,00 €		
étude (diagnostic, analyses)	0,00 €		0,00 €		
Total	0,00 €		0,00 €		



Établissement public du ministère chargé du développement durable

PLAN D' ACTIONS QUALITÉ BASSINS VERSANTS DU LITROUX ET DU JAURON



PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

ENJEU :	Réduire les sources de pollution des milieux aquatiques et améliorer la qualité de l'eau pour les usages et la biodiversité	REFERENCE :	QUAL3
STRATÉGIE :	Réduire les pollutions de l'eau pour atteindre le bon état écologique et chimique demandé par la DCE		
Indicateurs de résultats – état final : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Concentration des masses d'eau en nitrates < 35 mg/l ▪ Concentration des masses d'eau en pesticides < 2 µg/l pour la somme des matières actives, et concentration des masses d'eau en pesticide < 0.5 µ/l pour une matière active 			
OBJECTIF :	Suivre l'évolution de la pollution des eaux		
SECTEUR GÉOGRAPHIQUE :	Bassins Versants du Litroux et du Jauron ; les 4 secteurs sont concernés	PRIORITÉ :	1
MAÎTRE D'OUVRAGE	Billom Communauté	ANNÉES DE PROGRAMMATION	2023 – 2025 2025 – 2027

RAPPELS DU SAGE

Enjeu :

5. Restaurer les masses d'eau dégradées afin d'atteindre le bon état écologique et chimique demandé par la DCE

Objectif général et sous-objectifs :

5.1. Améliorer la qualité physico-chimique de l'eau

- 5.1c. Réduire les pollutions par les phytosanitaires

5.2 : Restaurer et préserver la fonctionnalité des milieux aquatiques

- 5.2b. Préserver et restaurer la qualité morphologique et les fonctionnalités des cours d'eau et de leur annexes hydrauliques

Dispositions :

5.1.10 Engager des actions de réduction et d'amélioration de l'usage des produits phytosanitaires sur les zones prioritaires

5.2.3 Veiller à la non dégradation et à la restauration des milieux lors de projets d'aménagement

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE - DIAGNOSTIC

Élément 1 : Dans le cadre de l'état des lieux des bassins versants de Litroux et du Jauron, 11 stations de mesures ont permis de réaliser un suivi annuel de la qualité de l'eau :

- 5 stations de suivi sur le bassin versant du Litroux
- 6 stations de suivi sur le bassin versant du Jauron

L'ensemble du territoire a été maillé pour sectoriser les pollutions et permettre d'affiner la priorisation des actions par masse d'eau.

Cet état des lieux a mis en évidence de profonds dysfonctionnements depuis l'amont jusqu'à l'aval.

Les 11 stations ont fait l'objet d'analyses Physico-chimiques et hydrobiologiques (Diatomées, Macro-invertébrés et faune piscicole) :

- Lors de 12 campagnes mensuelles de 1 journée pour la physico-chimie/hydrologie et la bactériologie
- Lors d'une campagne pour les analyses hydrobiologiques (macro-invertébrés et diatomées)
- Lors d'une campagne estivale pour les inventaires piscicoles
- Lors de 3 campagnes pour les produits phytosanitaires (pesticides)

On constate en effet :

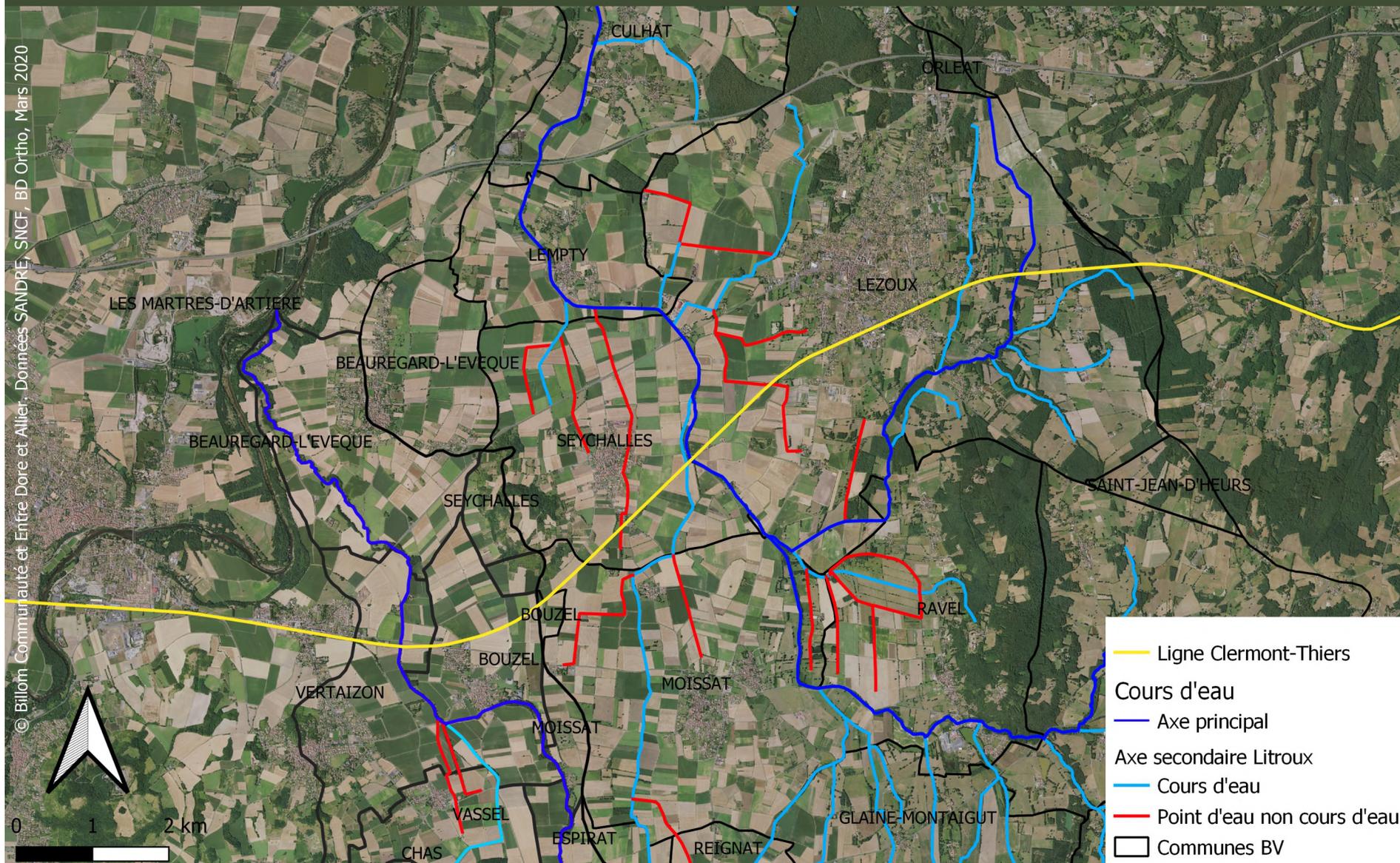
- des apports récurrents en matière organique
- des charges importantes en nutriments
- des contaminations bactériennes sur toutes les stations
- des pesticides ont également été retrouvés sur l'ensemble des stations pour au moins 2 campagnes (mai et juillet).

Ces apports polluants, couplés à une baisse récurrente des débits créés des nuisances graves à l'état écologique de l'eau.

Élément 2 : l'étude « Hydrologie Adéquation Besoins Ressource » a mis en évidence que les rejets de stations d'épuration permettent un « soutien » du débit des cours d'eau des bassins versants. La qualité des eaux en sortie de station d'épuration influe directement la qualité de l'eau des cours d'eau à cause de la faible dilution des nutriments et des éléments organiques encore présents dans les eaux de rejets.

Élément 3 : Le bassin versant du Litroux est traversé par la ligne de chemin de fer **Clermont-Ferrand – Thiers**. Cette ligne coupe par trois fois le réseau hydrographique du Litroux. La SNCF s'est engagée à sortir du Glyphosate avant fin 2021. Elle va cependant continuer à traiter ses voies.

Localisation de la ligne SNCF "Clermont-Ferrand / Thiers" sur les bassins versants du Litroux et du Jauron



NATURE DES ACTIONS

1. Suivi de la qualité de l'eau avant et après travaux : *[priorité 1]*

- Mise en place d'un suivi de la qualité de l'eau avant pendant et après les travaux en rivière. Les actions et travaux mis en place dans le cadre du contrat territorial ne doivent pas participer à la dégradation ponctuelle de la qualité de l'eau.
- Cette action inscrit aussi les missions de surveillance des chantiers afin d'éviter toutes dégradations/pollutions.

2. Suivi des politiques de traitements phytosanitaires des gestionnaires d'infrastructures linéaires : *[priorité 2]*

- Suivi régulier des campagnes de traitements phytosanitaires des voies et mise en place d'analyses de l'eau pour établir le potentiel lien entre le traitement des voies et les concentrations de produits phytosanitaires dans l'eau.

Partenaires

(liste non exhaustive)

Collectivités, OFB, SNCF, DDT

Type d'actions

Animation – Réseau de suivi - Analyses

Objectif	Types d'action	Description	Coût estimé	Temps estimé
QUAL3 : Suivre l'évolution de la pollution des eaux	B3a: Suivi des politiques de traitements phytosanitaires des gestionnaires d'infrastructures linéaires	Suivi régulier des campagnes de traitement	400,00 €	

Objectif	Types d'action	Description	Etat zéro	Objectif mi-parcours (fin année 3)	Objectif fin contrat (fin année 6)
QUAL3 : Suivre l'évolution de la pollution des eaux	B4a Suivi des politiques de traitements phytosanitaires des gestionnaires d'infrastructures linéaires	Suivi régulier des campagnes de traitement (nb)	0	3	6

QUAL3 Coût Global					Partenaires financiers potentiels
Répartition	intermédiaire sur 3 ans		total sur 6 ans		
	Budget	Temps (j)	Budget	Temps (j)	
animation collective	0,00 €		0,00 €		
animation individuelle	0,00 €		0,00 €		
travaux, matériel	0,00 €		0,00 €		
étude (diagnostic, analyses)	2 400,00 €		4 800,00 €		
Total	2 400,00 €		4 800,00 €		



Fiches Objectifs

Enjeux 3 : Retrouver un fonctionnement naturel des milieux aquatiques
(Volet Milieux aquatiques)



Établissement public du ministère chargé du développement durable

PLAN D' ACTIONS MILIEUX BASSINS VERSANTS DU LITROUX ET DU JAURON



PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

ENJEU :	Retrouver un fonctionnement naturel des milieux aquatiques	REFERENCE :	MILX1
STRATÉGIE :	Reconquête de la dynamique naturelle des cours d'eau		
Indicateurs de résultats – état final : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonctionnalités naturelles du cours d'eau ▪ Diversification des faciès d'écoulement ▪ Amélioration de la note IPR 			
OBJECTIF :	Restauration de la morphologie et amélioration de la qualité habitationale		
SECTEUR GÉOGRAPHIQUE :	Bassins Versants du Litroux et du Jauron	PRIORITÉ :	1
MAÎTRE D'OUVRAGE	Billom Communauté	ANNÉES DE PROGRAMMATION	2023 – 2025 2025 – 2027

RAPPELS DU SAGE - MILIEUX

Enjeu :

5. Restaurer les masses d'eau dégradées afin d'atteindre le bon état écologique et chimique demandé par la DCE

Objectif général et sous-objectifs :

5.2 : Restaurer et préserver la fonctionnalité des milieux aquatiques

- 5.2b. Préserver et restaurer la qualité morphologique et les fonctionnalités des cours d'eau et de leur annexes hydrauliques

Dispositions :

5.2.4 Mettre en œuvre des actions de préservation et de restauration des cours d'eau

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE - DIAGNOSTIC

Élément 1 : Un diagnostic de terrain a permis de localiser toutes les problématiques morphologiques qui participent à la dégradation des milieux aquatiques.

Litroux : Sur les 125 km de cours d'eau, 95 km ont été diagnostiqué durant la phase d'élaboration, les kilomètres restants sont ceux déjà parcourus par la DDT en 2012.

Jauron : Sur les 120 km de cours d'eau, 83 km ont été diagnostiqué durant la phase d'élaboration, les kilomètres restants sont ceux déjà parcourus par la DDT en 2012.

La majorité des linéaires ont un manque d'entretien flagrant qui induit une quantité d'embâcles et d'arbres en travers important. Les ripisylves sont très souvent présentes en rideau, les ripisylves fourrées sont plutôt rares et surtout présentes sur l'amont du Bassin Versant. Des zones importantes de déchets ont été relevées induisant une pollution éparse en aval. Des spots assez importants d'espèces exotiques envahissantes sont aussi présents (Renoué du Japon majoritairement). Sur le BV du Litroux, le lit des cours d'eau secondaires sont pauvres en sédiments dans la majeure partie des cas et les affleurements marneux sont nombreux. Pour le Jauron, le lit des cours d'eau secondaires sont plutôt bien fournis en sédiments dans la majeure partie des cas. Les berges sont souvent très hautes dans la partie aval (incisions du lit suite au recalibrage des années 80). Les zones d'érosions sont nombreuses et certaines berges érodées sont très hautes sur le BV du Litroux. L'érosion sur le Jauron est quant à elle moins importante.

La majorité des affluents se sont retrouvés « à sec » lors des mois de juin, juillet et août.

La partie amont du BV se situe dans une zone d'élevage. L'abreuvement des animaux se fait directement dans les cours d'eau ce qui implique dans la quasi-totalité des cas, un piétement important du lit et le rejet de matières fécales directement dans le cours d'eau.

Les ouvrages encore utilisés sont en bon état. D'autres laissés à l'abandon se dégradent. Certains busages pourraient être remplacés par des dalots afin de permettre une continuité écologique plus efficace. Effectivement, beaucoup de busages sont en état dégradé ou induisent une chute d'eau trop importante pour permettre une continuité écologique efficace. Attention le propos précédent n'implique pas le remplacement de tous les busages rencontrés mais les plus propices au regard de la continuité écologique.

Des obstacles à l'écoulement important ont été relevés sur les linéaires principaux du Litroux et du Jauron. Ces obstacles provoquent le retient des sédiments et empêchent les espèces piscicoles de remonter les cours d'eau.

Élément 2 : Les cours d'eau des bassins versant du Litroux et du Jauron ont été fortement rectifiés dans les 80. Des rectifications qui ont eu une incidence importante sur la dégradation de la qualité de l'eau mais aussi sur la biodiversité aquatique.

Les opérations de renaturation visent à redonner aux cours d'eau du Litroux et du Jauron, des fonctionnalités hydromorphologiques naturelles.

Les principaux objectifs recherchés sont les suivants :

- Restaurer la dynamique naturelle du cours d'eau,
- Restaurer la section du lit mineur ou créer un lit d'étiage,
- Limiter les risques de glissement de berge,
- Diversifier les faciès d'écoulement et les habitats,
- Limiter le phénomène de colmatage du cours d'eau,
- Améliorer la charge du fond du lit (recharge sédimentaire).

L'objectif de l'opération est d'améliorer la qualité de l'eau et du milieu. La restauration morphologique contribuera également à améliorer l'hydrologie, via la restauration du fonctionnement et de l'écoulement naturel du cours d'eau.

NATURE DES ACTIONS

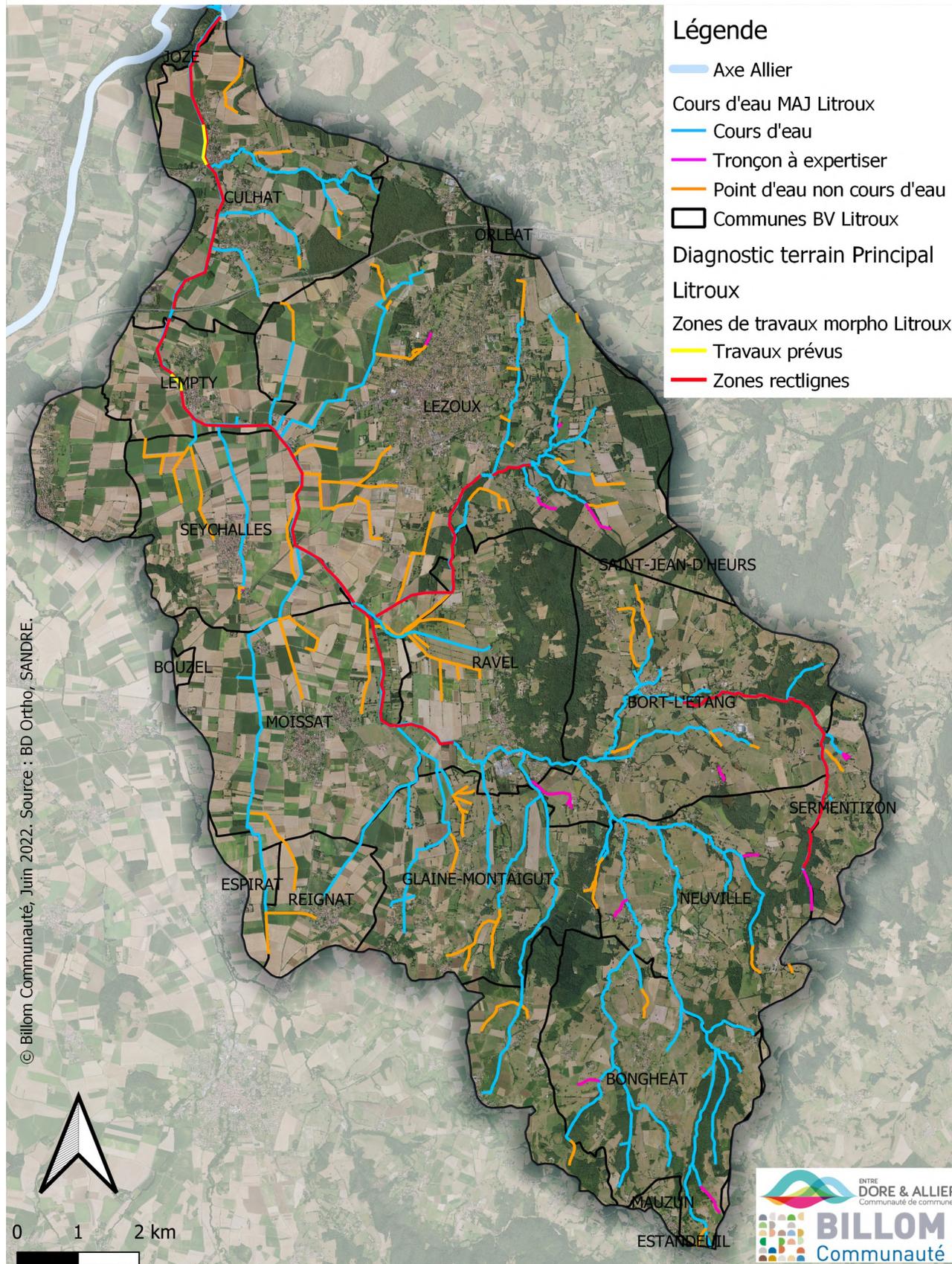
1. Rendre un caractère moins artificiel à la partie aval des cours d'eau : [priorité 1]
 - Re calibration des tronçons rectilignes par travaux de re-méandrage. Restructuration du linéaire impacté par les travaux des années 80. Identification des zones à enjeux, identification des propriétaires ouverts au projet et mise en place des travaux.

2. Aménagement du lit mineur et des berges : [priorité 1]
 - Réalisation de travaux de diversification des écoulements et des habitats sur les tronçons les plus rectilignes sur lesquelles une recalibration n'aura pas été possible :
 - Mise en place d'épis déflecteurs
 - Mise en place de banquettes
 - Réalisation de sous-berge
 - Création de caches piscicoles
 - Mise en place de blocs de diversification des écoulements
 - Implantation de boudins d'Hélophytes

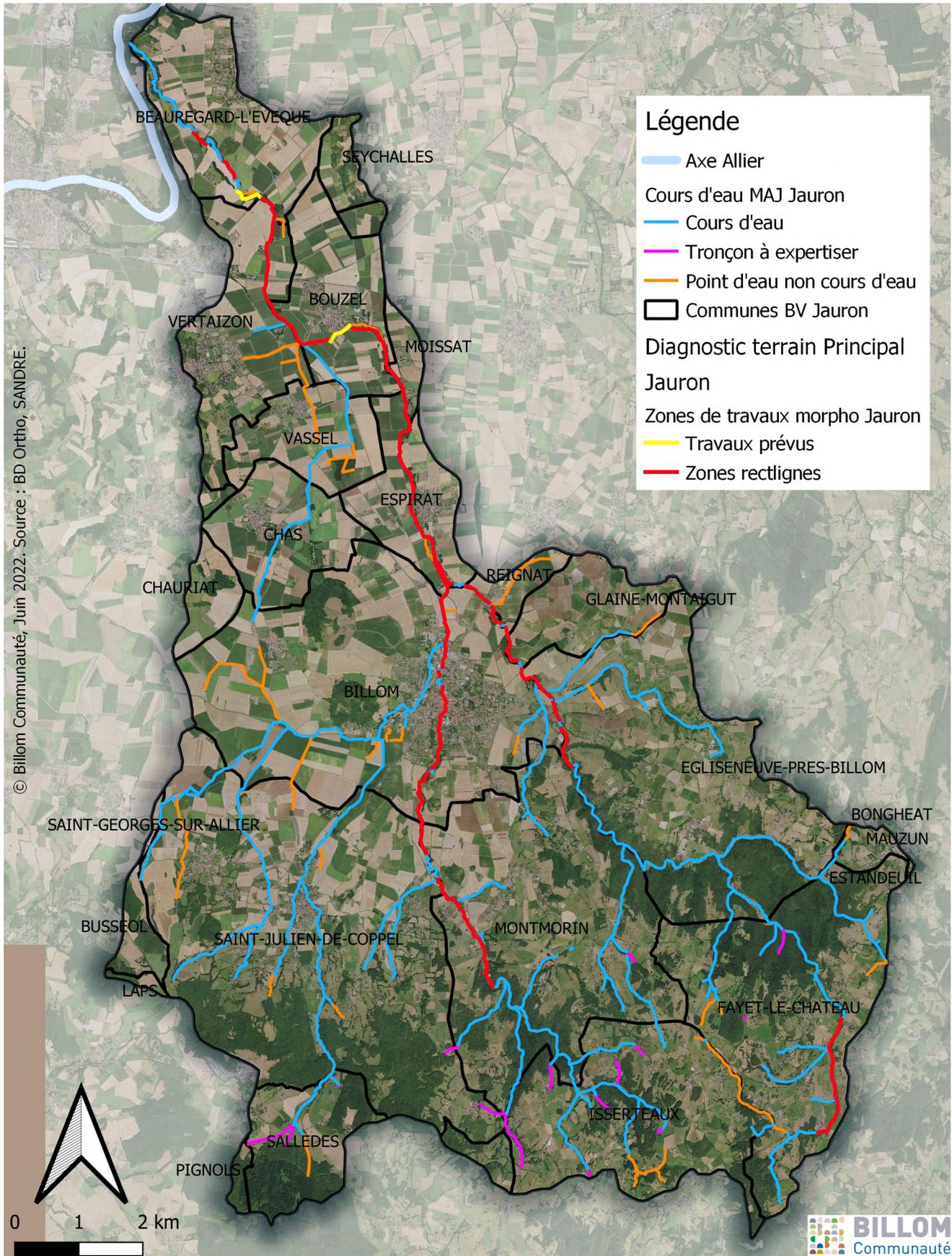
Les actions des objectifs C1 et C2 seront mutualisées afin de réaliser des travaux/actions communs sur les portions de cours d'eau prévus.

Partenaires <i>(liste non exhaustive)</i>	Collectivités, CEN Auvergne, OFB, DDT
Type d'actions	Travaux en rivière – Diagnostic – Animation – Terrain – Communication

Carte de localisation des zones rectilignes (faible morphologie) Bassin Versant du Litroux



Carte de localisation des zones rectilignes (faible morphologie) Bassin Versant du Jauron



Objectif	Types d'action	Description	Coût estimé	Temps estimé
C1 : Restauration de la morphologie et amélioration de la qualité habitationnelle	C1a : Rendre un caractère moins artificiel à la partie aval des cours d'eau	Recalibration des cours d'eaux par re-méandrage (ml)	500,00 €	
	C1b : Aménagement du lit mineur et des berges	Travaux de diversification des écoulements et des habitats (ml)	350,00 €	

Objectif	Types d'action	Description	Etat zéro	Objectif mi-parcours (fin année 3)	Objectif fin contrat (fin année 6)
C1 : Restauration de la morphologie et amélioration de la qualité habitationnelle	C1a : Rendre un caractère moins artificiel à la partie aval des cours d'eau	Recalibration des cours d'eaux par re-méandrage (ml)	0	900	1800
	C1b : Aménagement du lit mineur et des berges	Travaux de diversification des écoulements et des habitats (ml)	0	2000	5000

MILX1 Coût Global					Partenaires financiers potentiels
Répartition	intermédiaire sur 3 ans		total sur 6 ans		
	Budget	Temps (j)	Budget	Temps (j)	
animation collective	0,00 €		0,00 €		AELB CD 63
animation individuelle	0,00 €		0,00 €		
travaux, matériel	1 150 000,00 €		2 650 000,00 €		
étude (diagnostic, analyses)	0,00 €		0,00 €		
Total	1 150 000,00 €		2 650 000,00 €		



Établissement public du ministère chargé du développement durable

PLAN D' ACTIONS MILIEUX BASSINS VERSANTS DU LITROUX ET DU JAURON



PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

ENJEU :	Retrouver un fonctionnement naturel des milieux aquatiques	REFERENCE :	MILX2
STRATÉGIE :	Reconquête de la dynamique naturelle des cours d'eau		
Indicateurs de résultats – état final : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement de la ripisylve sur l'ensemble du linéaire hydrographique ▪ Diminution des surface de plantes envahissantes 			
OBJECTIF :	Restauration, création et maintien de la ripisylve		
SECTEUR GÉOGRAPHIQUE :	Bassins Versants du Litroux et du Jauron	PRIORITÉ :	1
MAÎTRE D'OUVRAGE	Billom Communauté	ANNÉES DE PROGRAMMATION	2023 – 2025 2025 – 2027

RAPPELS DU SAGE - MILIEUX

Enjeu :

5. Restaurer les masses d'eau dégradées afin d'atteindre le bon état écologique et chimique demandé par la DCE
7 : Maintenir les biotopes et la biodiversité

Objectif général et sous-objectifs :

- 5.1. : Améliorer la qualité physico-chimique de l'eau
- 5.1b : Réduire les pollutions diffuses et ponctuelles d'origine agricole (nitrates, phosphore, MES, phytosanitaires)
- 7.2. : Agir contre les espèces exotiques envahissantes et nuisibles liées aux milieux aquatiques
- 7.2a. : Surveiller pour contrôler la prolifération des espèces exotiques envahissantes

Dispositions :

5.1.5 Préserver et restaurer les haies et la ripisylve
7.2.2 Contrôler la prolifération et limiter la progression des espèces exotiques envahissantes identifiées

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE - DIAGNOSTIC

Élément 1 : Un diagnostic de terrain a permis de localiser toutes les problématiques morphologiques qui participent à la dégradation des milieux aquatiques.

Litroux : Sur les 125 km de cours d'eau, 95 km ont été diagnostiqué durant la phase d'élaboration, les kilomètres restants sont ceux déjà parcourus par la DDT en 2012.

Jauron : Sur les 120 km de cours d'eau, 83 km ont été diagnostiqué durant la phase d'élaboration, les kilomètres restants sont ceux déjà parcourus par la DDT en 2012.

Les ripisylves des bassins versants du Litroux et du Jauron souffrent d'un manque de diversité et de surface. Des ripisylves majoritairement en rideau ne dépassant pas les 10m de large.

Dans les faits, sur les 125km de linéaire hydrographique du Litroux, seulement 28km (soit 21%) ont une ripisylve fournie sur au moins une de leurs berges et 15km (soit 11%) seulement possèdent une ripisylve fournie sur leurs deux berges.

Sur les 120km de linéaire hydrographique du Jauron, seulement 28km (soit 23%) ont une ripisylve fournie sur au moins une de leurs berges et 18km (soit 15%) seulement possèdent une ripisylve fournie sur leurs deux berges.

Une végétation rivulaire diversifiée et adaptée présente de multiples intérêts dans la préservation des milieux aquatiques :

- Elle constitue une zone tampon entre les activités du bassin versant et le cours d'eau et joue ainsi un rôle de filtre naturel épurateur ;
- Elle peut contribuer à diversifier le substrat et les écoulements du cours d'eau au travers de son système racinaire, et ainsi créer des zones de refuge notamment pour la truite fario ;
- Elle favorise le maintien des berges et fournit des zones d'ombrage limitant le réchauffement de l'eau, etc.

Ce constat met en valeur le déficit en ripisylve des deux bassins versants. De plus, le faible entretien de l'ensemble des ripisylves des bassins versants entraîne la formation d'embâcles et de zones d'érosions importantes sur l'ensemble des linéaires menaçant la qualité morphologique et sédimentaire du cours d'eau.

Élément 2 : La problématique des espèces exotiques envahissantes couvre l'ensemble des deux bassins versants. Concernant la renouée du Japon, 38 spots sont présents sur le BV du Litroux et 52 sur le BV du Jauron. Un travail conjointement mené avec les services techniques des communes permettra de contenir ces spots et ainsi limiter leur propagation.

L'objectif de restauration et du maintien d'une ripisylve en bon état sera atteint grâce aux actions suivantes :

- Restaurer la végétation rivulaire
- Lutter contre les espèces exotiques envahissantes
- Entretien la ripisylve et couper sélectivement les arbres en travers/ embâcles, etc.

NATURE DES ACTIONS

1. Restauration de la végétation rivulaire : *[priorité 1]*
 - Différentes interventions vont être menées sur une bande de 6m de part et d'autre du cours d'eau
 - Coupe sélective d'arbres, recépage, élagage,
 - Élimination sélective des embâcles,
 - Plantation d'espèces adaptées,
 - Nettoyage du lit du cours d'eau.
 - Mise en place d'une animation spécifique sur la nécessité d'étoffer les ripisylves en rideau présentes le long des cours d'eau.

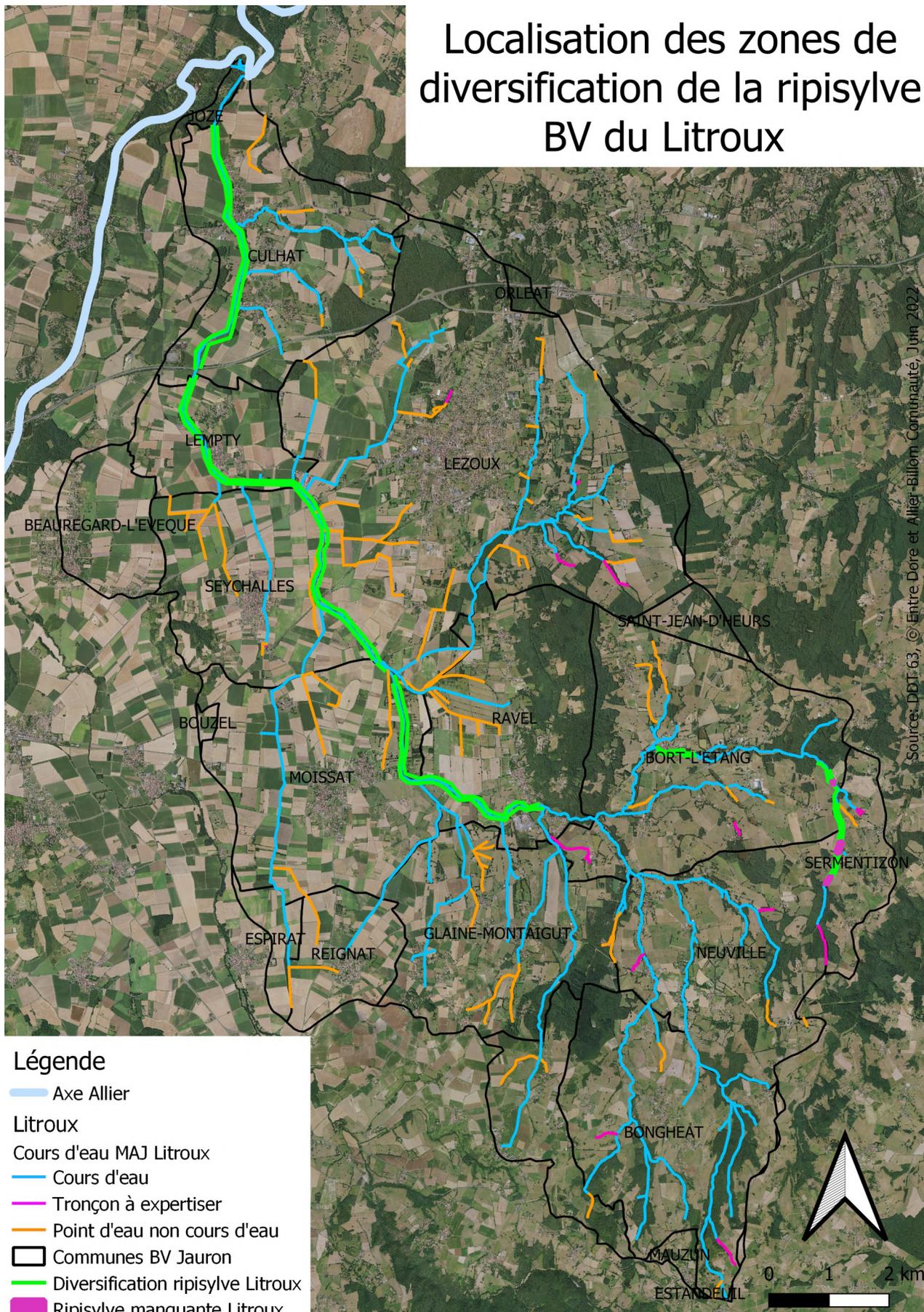
2. Création de ripisylve dans les zones dépourvues : *[priorité 1]*
 - Création d'une ripisylve dans les zones dépourvues (zone blanche)
 - Plantation d'espèces locales
 - Diversification des strates (herbacée, arbustive, arborée)
 - Reconnexion des ripisylves entre elles

3. Lutter contre les espèces exotiques envahissantes : *[priorité 1]*
 - Mise en place d'une animation spécifique sur les espèces exotiques envahissantes afin d'informer et d'accompagner les différents publics sur les modalités de gestion permettant de lutter le plus efficacement possible contre ces espèces.
 - Criblage des sols contaminés pour éradication des rhizomes de renoué du Japon sur
 - site pilote pour juger de l'efficacité de la méthode
 - lors des travaux de renaturation des berges et de la ripisylve

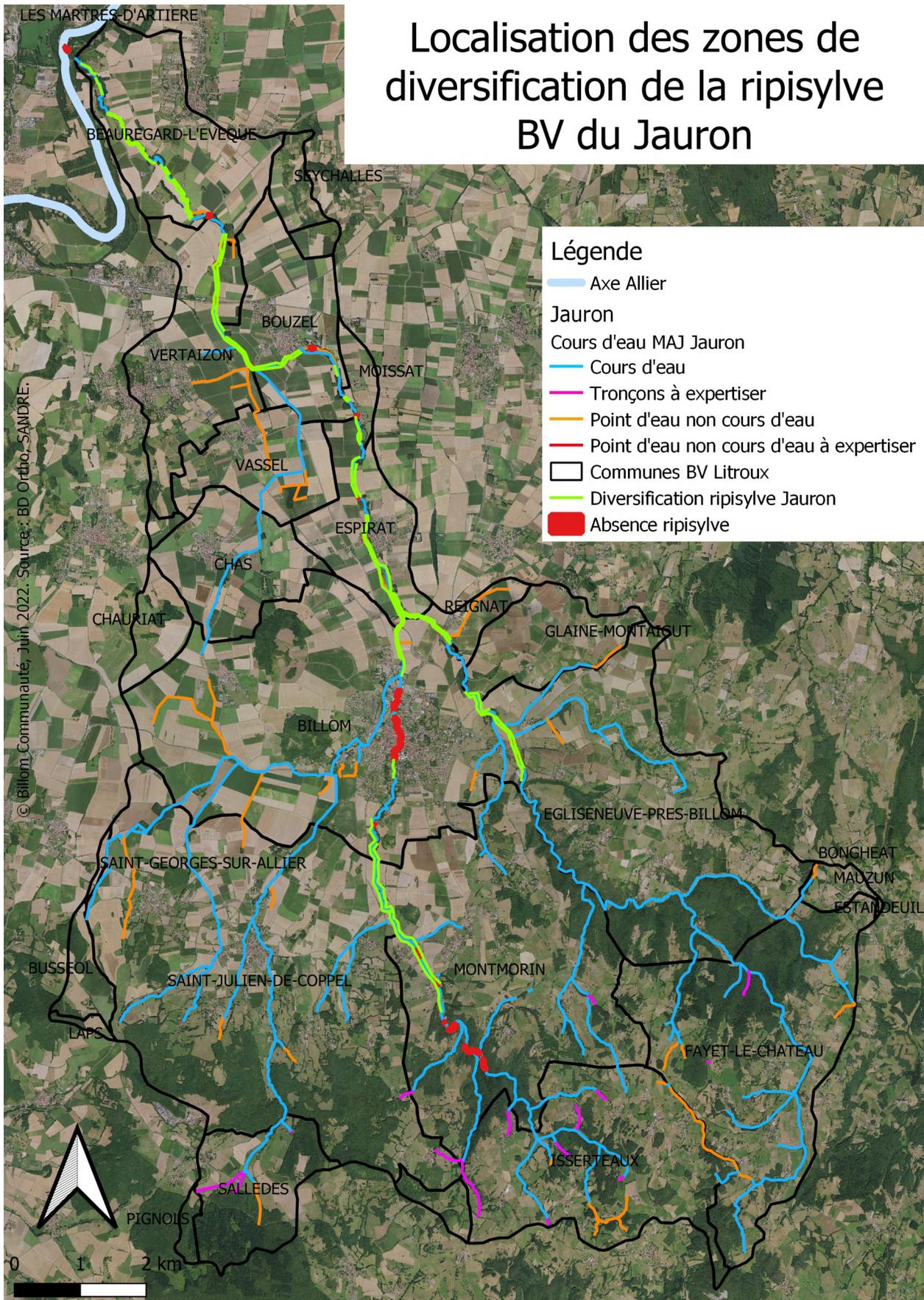
Les actions des objectifs C1 et C2 seront mutualisées afin de réaliser des travaux/actions communs sur les portions de cours d'eau prévus.

Partenaires <i>(liste non exhaustive)</i>	Collectivités, CEN Auvergne, Mission Haie Auvergne
Type d'actions	Travaux en rivière – Accompagnement – Animation – Sensibilisation

Localisation des zones de diversification de la ripisylve BV du Litroux



Localisation des zones de diversification de la ripisylve BV du Jauron



Objectif	Types d'action	Description	Coût estimé	Temps estimé
C2 : Restauration et maintien de la ripisylve	C2a : Restauration et création de végétation rivulaire	Restauration de la végétation rivulaire (ml)	6,00 €	
		Création de ripisylve en zones dépourvues (ml)	20,00 €	
		Animations spécifique sur la nécessité d'étoffer les ripisylves (u)	Temps agent	
	C2b : Lutter contre les espèces exotiques envahissantes	Criblages des sols contaminés (m³)	300,00 €	
		Animations spécifiques sur la gestion des EEE (u)	Temps agent	

Objectif	Types d'action	Description	Etat zéro	Objectif mi-parcours (fin année 3)	Objectif fin contrat (fin année 6)
C2 : Restauration et maintien de la ripisylve	C2a : Restauration et création de végétation rivulaire	Restauration de la végétation rivulaire (ml)	0	3000	6000
		Création de ripisylve en zones dépourvues (ml)	0	3000	6000
		Animations spécifique sur la nécessité d'étoffer les ripisylves (nb)	0	3	6
	C2b : Lutter contre les espèces exotiques envahissantes	Criblages des sols contaminés (m³ traité)	0	50	100
		Animations spécifiques sur la gestion des EEE (nb)	0	3	6

MILX2 Coût Global					Partenaires financiers potentiels
Répartition	intermédiaire sur 3 ans		total sur 6 ans		
	Budget	Temps (j)	Budget	Temps (j)	
animation collective	0,00 €		0,00 €		AELB CD 63
animation individuelle	0,00 €		0,00 €		
travaux, matériel	93 000,00 €		186 000,00 €		
étude (diagnostic, analyses)	0,00 €		0,00 €		
Total	93 000,00 €		186 000,00 €		

ENJEU :	Retrouver un fonctionnement naturel des milieux aquatiques	REFERENCE :	MILX3
STRATÉGIE :	Restauration de la continuité écologique		
Indicateurs de résultats – état final : <ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la note IPR Réduction du taux d'étagement 			
OBJECTIF :	Restauration de la continuité écologique		
SECTEUR GÉOGRAPHIQUE :	Bassins Versants du Litroux et du Jauron	PRIORITÉ :	1
MAÎTRE D'OUVRAGE	Billom Communauté	ANNÉES DE PROGRAMMATION	2023 – 2025 2025 – 2027

RAPPELS DU SAGE - MILIEUX

Enjeu :

5. Restaurer les masses d'eau dégradées afin d'atteindre le bon état écologique et chimique demandé par la DCE

Objectif général et sous-objectifs :

5.2 : Restaurer et préserver la fonctionnalité des milieux aquatiques
➤ 5.2d : Maintenir et/ou restaurer la continuité écologique

Dispositions :

5.2.9 Engager et accompagner l'aménagement des obstacles à la continuité écologique

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE - DIAGNOSTIC

Élément 1 : Un diagnostic de terrain a permis de localiser toutes les problématiques morphologiques qui participent à la dégradation des milieux aquatiques.

Litroux : Sur les 125 km de cours d'eau, 95 km ont été diagnostiqué durant la phase d'élaboration, les kilomètres restants sont ceux déjà parcourus par la DDT en 2012.

Jauron : Sur les 120 km de cours d'eau, 83 km ont été diagnostiqué durant la phase d'élaboration, les kilomètres restants sont ceux déjà parcourus par la DDT en 2012.

Le passé industriel du Litroux et du Jauron a laissé de nombreux seuils répartis sur les différentes masses d'eau des bassins versants.

Ces seuils ont pour certains, un intérêt patrimonial qu'il est nécessaire de préserver. Cependant, ils représentent des entraves à la continuité écologique :

- déplacement de la faune piscicole aval < amont impossible
- blocage sédimentaire créant un déficit en aval

Le taux d'étagement est faible pour l'ensemble des masses d'eau du Litroux et la Masse d'eau aval du BV du Jauron (moins de 40%) mais devient important pour les masses d'eau du Madet et de l'Angaud...

Certains seuils sont construits sur des chutes d'eau déjà présentes naturellement. Aucune actions lourdes ne pourront donc être entreprises sur ces seuils.

L'effacement de ses seuils est rendu difficile par la nouvelle loi Climat et Résilience pour les cours d'eau classés. Une seule masse d'eau est classée Liste 1 sur les 6 que compte le territoire du Litroux/Jauron. La loi climat et résilience ne peut donc pas s'appliquer sur 5 d'entre elles.

Le potentiel de production hydro-électricité du Litroux est nul. Le potentiel du Jauron est quand à lui très faible.

Dans les faits, sur les linéaires principaux :

- 24 seuils sont infranchissables et 4 seuils supérieurs à 1m sont présents sur le Jauron
- 4 seuils sont supérieurs à 1m sont présents sur le Litroux

NATURE DES ACTIONS

1. Démantèlement des obstacles a l'écoulement sans usages : [priorité 1]

- Les obstacles pour lesquels un usage ne sera plus prouvé, ceux qui auront été partiellement démantelés ainsi que les ouvrages en ruine seront proposés pour démantèlement.

L'action consistera ensuite à refaçonner le cours d'eau pour lui donner une pente et un profil naturel optimal.

2. Aménagement des obstacles a l'écoulement non démantelable sur cours d'eau Liste 1 : [priorité 1]

- Les obstacles pour lesquels un démantèlement est impossible seront proposés pour aménagement. Un aménagement comprend la possibilité pour les espèces piscicoles de se déplacer librement d'aval en amont. Les aménagements peuvent être :

- la création d'une rivière de contournement

Ces actions ne sont possible que pour les obstacles présent sur des cours d'eau classés liste 1. En

l'occurrence l'Angaud sur le BV du Jauron.

3. Sensibilisation des propriétaires riverains a l'importance de la transparence des ouvrages : [priorité 1]

- Sensibiliser les propriétaires riverains d'obstacles à l'écoulement sur l'importance du transport sédimentaire et de la circulation des poissons.
- Création d'un document de communication reprenant toutes les possibilités d'aménagement en leur possession pour se mettre aux normes.

Partenaires

(liste non exhaustive)

Collectivités, OFB, DDT

Type d'actions

Travaux en rivière – Accompagnement – Sensibilisation

Localisation des Obstacles à l'écoulement (OBEC) sur le bassin versant du Litroux

